Montpellier Notre Ville

N° 213
JANVIER 1998

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Montpellier,
ville Coupe du Monde,
vous présente
ses meilleurs vœux

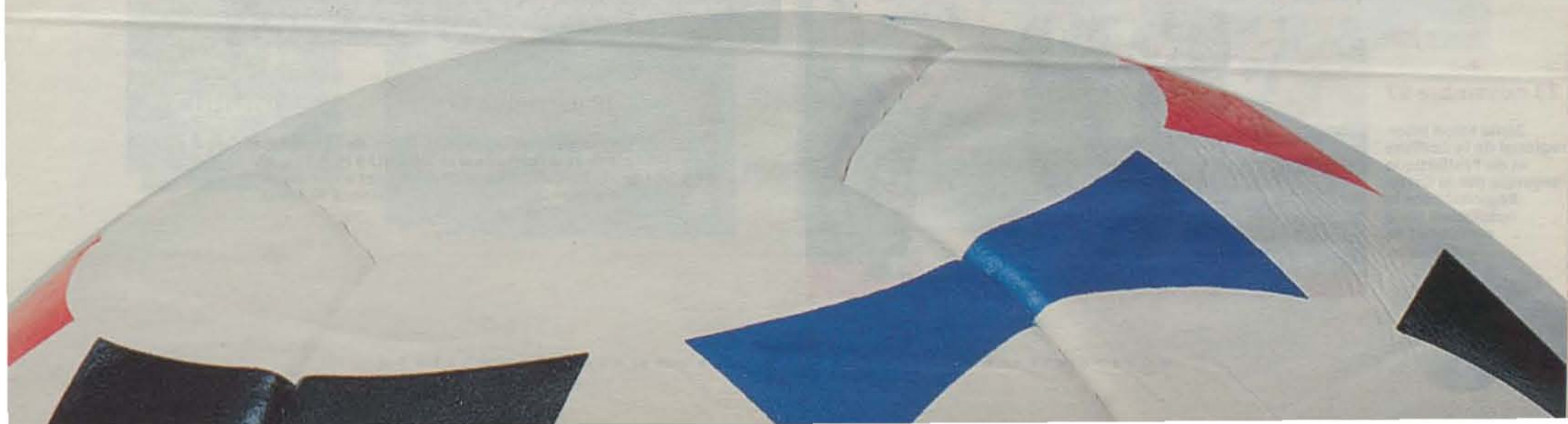

Flash back

20 décembre 97

Vernissage de l'exposition Savignac au Carré Sainte-Anne. Au coté des élus, Marie Ange Bernard-Colombat, Josette Claverie, Yves Larbiou, Henri Talvat, Ida Anselmo, présidente du Comité du quartier Sainte Anne.

15 décembre 97

Visite de M. Spender, Ambassadeur d'Australie en France

12 décembre 97

inauguration de la Semaine Islandaise organisée à la Maison Pour Tous André Chamson en collaboration avec le Centre Culturel Nordique en présence d'Hélène Guiraud Conseillère Municipale.

8 décembre 97

inauguration de l'exposition de dessins d'enfants d'Art Contemporain, accueillie dans le hall de l'Hôtel de Ville

13 décembre 97

Des bénévoles de L'Age d'or ont participé au Centre Rabelais à la distribution des jouets recueillis pendant l'opération "je donne un jouet".

6 décembre 97

Inauguration de la 2ème Mostra du Livre Ancien, organisée au Carré Sainte-Anne

18 décembre 97

Georges Frêche, député-maire de Montpellier remet la médaille d'or du CHU à Henri Lavernhe, récompensant son dévouement exemplaire au sein de l'équipe de la Résidence Bellevue...

23 novembre 97

2ème salon interrégional de la Coiffure et de l'Esthétique organisé par le Cercle Régional pour le renouveau de la coiffure et de l'esthétique.

Le Budget 1998 est voté

DOSSIER PAGES 7 À 10

Le 18 décembre le conseil municipal votait le budget primitif de la Ville ainsi que les budgets de l'eau et de l'assainissement pour 1998. Grâce à ses finances saines, la Ville cette année encore continue à investir pour soutenir l'emploi, tout en maîtrisant la pression fiscale. Ce budget est le fruit des souhaits exprimés par les Montpelliérains au cours des 10 réunions qui se sont tenues à l'automne dans les quartiers.

A quoi sert votre argent ? Pour 100F de services rendus à la population :

Environnement 16F

Solidarité 20F

Enseignement 14F

Enfance - Jeunesse 9F

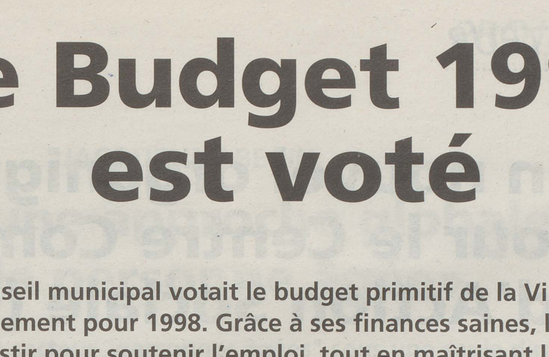

Sport 5F

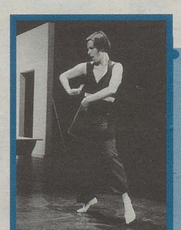

Culture 11,50F

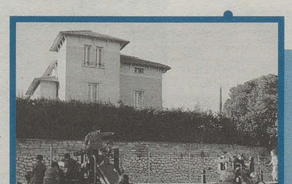

Equipement urbain 8F

Sécurité - Etat civil 4F

Voirie 8,50F

MONTPELLIER A.V.F. ACCUEIL :

Depuis le début de la nouvelle année, de nouvelles activités se créént au sein de l'association : atelier de calligraphie, initiation à l'encadrement, accueil du soir...
Renseignements et inscriptions :
Montpellier-AVF Accueil -
7, rue Verrerie-Basse
Tél : 04 67 66 15 44

RESTAURANTS DU COEUR : GARE AUX IMPOSTEURS !

L'antenne de l'Hérault des Restaurants du Coeur, informe la population que l'association n'organise jamais de quêtes sur la voie publique ou dans des lieux recevant le public. Ces quêtes sont interdites. De le même manière, certaines personnes sans scrupule, n'hésitent pas à mettre dans les boites aux lettres, des documents mettant en avant les Restos du Coeur et demandant de verser des sommes d'argent sur un compte bancaire personnel. Téléphonez en cas de doute :
Info : Les Restaurants du Coeur
Tél : 04 67 40 52 37

MONTPELLIER PRIMÉE AU CAP'COM

Lors du Cap'Com - qui s'est tenu à Lyon les 9 et 10 décembre dernier - la Ville de Montpellier s'est vu décerner le grand prix de la communication récompensant la campagne d'information menée dans les quartiers au travers des plaquettes de quartier. Ces plaquettes ont été illustrées par plusieurs dessinateurs de l'Association Houbagora. La SMTU, s'est elle aussi vu attribuer un prix pour sa campagne d'information concernant la mise en place du Tramway.

Un nouvel organigramme pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

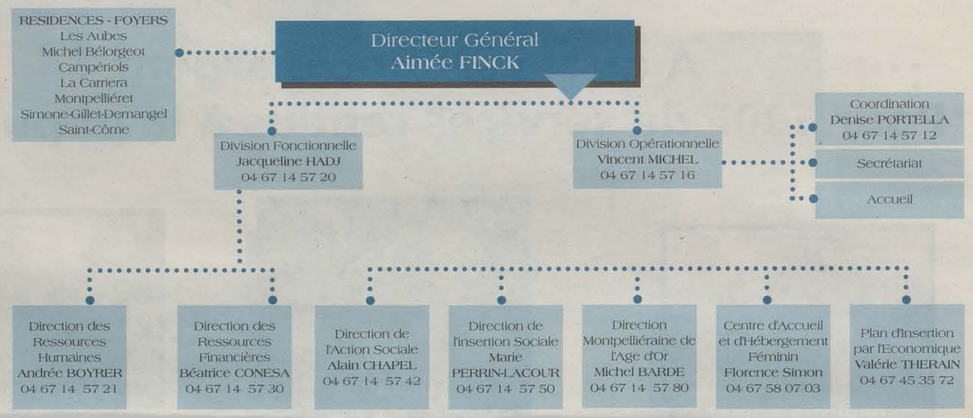

Le Centre Communal d'Action Sociale, placé sous la Direction Générale de Madame Aimée Finck, s'est doté depuis la rentrée 97 d'un nouvel organigramme. Cette restructuration a permis de mettre en corrélation les compétences et les missions des services. Deux secteurs ont ainsi été mis en valeur. :

la Division Fonctionnelle,
placée sous la responsabilité de Jacqueline Hadj. Elle regroupe la Direction des Ressources Humaines, qui gère les 614 agents du CCAS et la Direction des Ressources Financières, chargée de la comptabilité et des finances.

la Division Opérationnelle,
placée sous la responsabilité de Vincent Michel. Elle regroupe les services axés sur l'accompagnement et la solidarité : ceux qui informent, accueillent et répondent à la demande du public. C'est le secteur social par excellence, la raison d'être du CCAS. A côté de la DAS, (accueil handicapés, aide légale...), de la DIS (attribution du RMI, Fonds d'Aide aux Jeunes, Centre Communal de Prévention de la Délinquance...) et de la DMAO (Age d'Or, Aide au maintien à domicile...), deux missions essentielles du CCAS deviennent plus lisibles : le CAHF, un Centre d'accueil et d'hébergement féminin, et le PLIE, Plan Local d'Insertion par l'Economique.

Résidences Foyers : une gestion distincte
Les sept résidences-foyers sont directement rattachées à Aimée Finck, directeur général, en raison de la spécificité de leurs missions et objectifs. Ces structures fonctionnent avec un budget propre et un personnel spécialisé composé de 327 agents issus en grand nombre des secteurs médicaux et paramédicaux (ils représentent plus de la moitié de l'effectif général du CCAS !) Ces établissements accueillent à l'année, jour et nuit, des personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes. Les 700 résidents, d'une moyenne d'âge de 80 ans, bénéficient soit de soins médicalisés en cure médicale, soit d'un accompagnement dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne, ou simplement d'un hébergement hôtelier. Le projet d'accueil privilégie également les travaux manuels et les activités culturelles, intellectuelles, sportives et de loisirs. Les résidences foyers font l'objet d'une attention toute particulière en raison de ce fonctionnement bien spécifique. Elles rentrent aussi dans le cadre des dispositifs de la politique gérontologique de qualité menée par la Ville.

JACQUELINE BEGIN

«Pour une approche globale de la personne âgée»

En regroupant l'ensemble du secteur "personnes âgées" sous une seule direction, la Ville de Montpellier, par l'intermédiaire de son CCAS, se donne les moyens de mener une action cohérente et globale, ordonnée en trois temps : le maintien à domicile, l'animation, l'hébergement en maison de retraite.Questions à Jacqueline Begin adjointe au maire déléguée à l'âge d'or

Jacqueline Begin, quelles ont été les évolutions majeures du service de maintien à domicile ?
Les personnes âgées vivent aujourd'hui plus longtemps et en meilleure santé. Parallèlement, les contraintes sociales entraînant certaines ruptures dans la solidarité familiale, les isolent et les amènent à se prendre en charge aussi longtemps que leur condition physique le permet. Beaucoup d'entre elles souhaitent par ailleurs, continuer à vivre le plus longtemps possible à leur domicile, dans un quartier, un environnement familier. L'institution, intégrant toutes ces données nouvelles, a donc décidé de prendre le relais. Depuis plusieurs années, le CCAS de la Ville de Montpellier propose plusieurs services de maintien à domicile, et vient ainsi régulièrement en aide à plus de 1600 personnes : service d'aide ménagère, télé-alarme, portage de repas à domicile, soins infirmiers... Au fil des ans, pour mieux répondre à la demande, plusieurs de ces services se sont affinés. Le service de portage des repas, fonctionne aujourd'hui six jours sur sept. Il propose un choix de 11 régimes et des garanties très strictes en matière d'hygiène alimentaire. Les agents du CCAS, formés au contact et à l'écoute, peuvent servir de relais auprès d'autres services, en signalant des besoins en ménage, en soins. Le service de soins à domicile, habilité à dispenser des soins infirmiers et para-médicaux, fonctionne désormais 7 jours sur 7, les 365 jours de l'année. Une assistante sociale intervient également auprès des personnes âgées, pour les accompagner dans leurs démarches administratives, de santé, etc... Enfin, en signant la convention PACT-ARIM, le CCAS participe également à la réhabilitation de logement social, et participe au logement de 50 personnes âgées.

N'y a-t-il pas dans le secteur de l'animation un besoin d'ouverture et d'implication plus grand de la part des retraités ?
Avec 14 clubs de proximité et un espace d'animation Age d'Or (Antonin Balmès), 35 agents chargés d'animation, 16.000 cartes Age d'Or délivrées, l'animation est un des volets essentiels de l'action menée par le CCAS auprès des personnes âgées. Lieux de convivialité et d'échanges, les clubs de l'Age d'Or sont une façon pour beaucoup de tisser de nouveaux liens sociaux. Une volonté d'ouverture supplémentaire devrait permettre un véritable partenariat associatif débouchant sur de nouvelles animations, et la poursuite du travail mené en direction des écoles, des quartiers. Espaces de repos, de jeu, de sociabilité, les clubs doivent permettre au retraité, s'il le désire, de devenir également un maillon essentiel de la chaîne de solidarité. 14 spectacles, assurés par des membres des clubs, ont été donnés dans les Maisons de Retraite du CCAS. Les retraités devraient pouvoir de la même manière se retrouver lors de rencontres inter-clubs, et s'impliquer davantage dans les nombreuses actions menées à l'égard de la jeunesse : comme l'aide aux devoirs ou les "grand-mère ou grand-père occasionnels"...

Quelle actualité pour les maisons de retraite ?
Parallèlement à l'organisation des services d'accompagnement et de solidarité, du travail d'animation, il importait de mettre en place sur la ville les établissements permettant l'hébergement des personnes âgées valides ou non valides. 7 Maisons de Retraite fonctionnent aujourd'hui, réparties sur les différents quartiers de la ville. Plus ou moins médicalisées, elle bénéficient toutes d'un personnel compétent et formé, et s'ouvrent largement sur les activités extérieures. Pour répondre à l'attente de nombreux Montpelliérains, le CCAS organisera dans le premier trimestre de l'année 98, des Journées Portes Ouvertes dans toutes ses maisons de retraite. Il est possible, d'ores et déjà, de se renseigner au CCAS en appelant le : 04 67 14 57 87.

BIENVENUE À MONTPELLIER

L'Office de Tourisme vient de publier un plan de la Ville et de la région, édité en plusieurs langues à l'occasion de la Coupe du Monde. Ce plan est disponible au bureau situé Place de la Comédie ainsi que dans les antennes Office du Tourisme.

JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX :

Parce que la lèpre touche encore aujourd'hui plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants, alors que le traitement existe ; parce que près de trois millions de personnes souffrent des mutilations et invalidités qu'elle engendre ; parce ue chaque minute un nouveau coas est détecté : l'association française Raoul Follereau qui agit en faveur des lépreux à travers le monde, appelle à une vaste mobilisation à l'occasion de la 45ème Journée Mondiale des Lépreux, le samedi 24 et le dimanche 25 janvier 1998. Soyez généreux.
Fondation Raoul Follereau
tél : 01 53 68 98 98
CCP 2929 P Paris

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À VOCATION RÉGIONALE : L'ETAT S'ENGAGE

En date du 6 novembre 1997, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Culture et de la Communication viennent de prendre un arrêté concernant le financement de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale qui doit voir le jour à Antigone en l'an 2000. L'Etat vient en effet de décider de subventionner cette bibliothèque (dont le coût est arrêté à 119.882.877 F HT) sur la base de 40 % du montant, soit 47.953.151 F

Planning des travaux de l'aménagement de la rue de la Loge

- du 17 novembre au 23 décembre : appel d'offres
- du 23 décembre au 21 janvier 1998 : choix des entreprises
- du 12 janvier au 6 mars : travaux sur les réseaux
- du 23 février au 10 juin : aménagement de surfaces
- du 23 février au 6 mars et du 6 avril au 10 juin : éclairage public et illumination
- du 9 mars au 30 mars : illumination de la Place Jean Jaurès

Aménagement de la rue de la Loge et de la Place de Compostelle

Après la Place de la Comédie et la Place Jean-Jaurès, il restait, pour parachever un ensemble harmonieux, à s'occuper de la rue de la Loge. Le parti d'aménagement de la rue de la Loge tient compte de la spécificité du site, rue très commerçante à très forte chalandise, et du traitement de surface qui existe aux extrémités de cette rue. Ce sera une rue piétonne sans trottoir. La partie centrale de la rue sera traitée en pierre bleue du Hainaut bordée par des canivaux en pierre. Le reste de la rue jusqu'aux façades sera en pierre de Montalieu déjà utilisée sur la Place de la Comédie.
Le carrefour formé par la rue de la Loge, la rue Jacques Coeur et la Grand'Rue Jean Moulin portera le nom de Place de Compostelle, rappelant l'itinéraire des pèlerins de St-Jacques dans notre ville.
Une fontaine XVIIIème siècle d'après un dessin de Jacques Lajoue sera érigée sur la Place de Compostelle qui aura la forme d'un oeuf évoquant la Place de l'Oeuf de la Comédie.
L'éclairage de la rue sera entièrement rénové avec un éclairage général et des façades illuminées.
Le coût des travaux sera de 11.100.000 F. (hors prix de la fontaine en cours d'estimation).
Les travaux dureront quatre mois à partir de la mi-janvier. L'organisation du chantier fera naturellement l'objet d'une concertation avec les riverains, les commerçants et la Chambre de Commerce.
La rue de la Loge sera totalement aménagée au cours du mois de juin 1998.

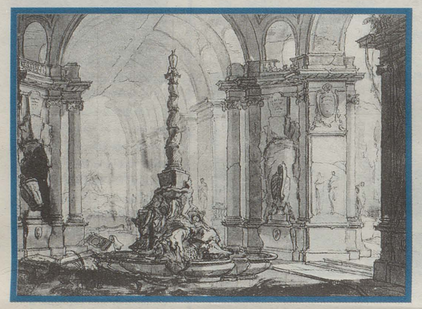

La fontaine de la Place de Compostelle inspirée d'un dessin de Jacque de La Joue

A la croisée de deux grands axes historiques de la Ville, le cami Romieu, le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (Grand-Rue Jean-Moulin, rue Jacques Coeur) et la Carriera Dorada (rue de la Loge, de la porte de Lattes à l'église Notre Dame des Tables) sera érigée une fontaine en marbre à colonne torse et important groupe sculpté. Cette fontaine est une réplique d'un dessin de Jacques de La Joue acheté pour la Cour de Suède et aujourd'hui toujours à Stockholm.
Jacques de La Joue (1690-1766) fut un peintre ornementiste qui conçut les décors et ornements des salons et des parcs. Il fut l'un des promoteurs de l'art rocaille et fut reçu à l'Académie Royale en 1721. Joseph Bonnier de la Mosson, fils, sera l'un de ses premiers mécènes. Il lui fit réaliser des dessus de porte, des panneaux peints pour son hôtel de Lude à Paris et pour le château de la Mosson à Montpellier.
Cette fontaine sera réalisée à Montpellier par un sculpteur prochainement désigné.

QUARTIER HÔPITAUX-FACULTÉS

Le point sur les chantiers du quartier Hôpitaux-Facultés

Au cours du second trimestre 1997, la ville a repris le plan de circulation du secteur Hôpitaux-Facultés avec une modernisation des différents réseaux.
Le réaménagement porte sur deux secteurs:
- la mise à 2x2 voies de l'avenue Charles Flahaut,
- la mise en sens unique de l'avenue du Docteur Pezet, de la route de Mende (de la place de la Voie Domitienne jusqu'à la place de la Brigade Légère), ainsi que de la rue du Truel.

Ce plan de circulation découle des différentes études faites par la ville en prévision des déplacements urbains de l'an 2000. Tous ces travaux sont réalisés en maintenant la circulation.
La mise en service complète de l'avenue Charles Flahaut à 2x2 voies est prévue en mars 1998.
Les travaux de l'Avenue du Docteur Pezet / rue du Truel / route de Mende seront totalement achevés fin décembre 1997.
- l'Avenue du Docteur Pezet sera donc en sens unique de la Place Emile Martin vers la Voie Domitienne. Elle comprend deux voies, deux trottoirs, une piste cyclable, une bordure antistationnement.
- la Rue du Truel a été mise en alignement avec deux voies de circulation et le réaménagement de deux trottoirs, et la création d'une piste cyclable.
- la Route de Mende a été mise en sens unique à deux voies de circulation : les trottoirs ont été élargis, une piste cyclable a été aménagée.

L'ensemble des carrefours à feux est raccordé au système de régulation Petrarque afin d'optimiser le flux de circulation, de gérer les priorités bus et d'assurer les traversées des piétons et cycles.
Le coût de ces opérations est de l'ordre de 26 millions de francs, et a permis à une douzaine d'entreprises locales de travailler sur ces chantiers.

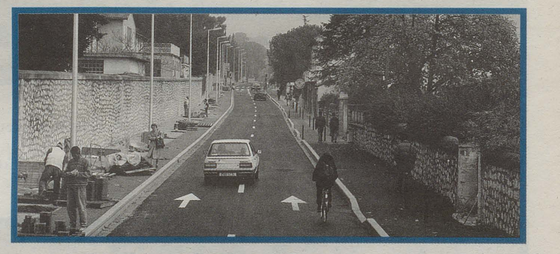

Nouvel Espace Tramway à l'Opéra Comédie : un lieu d'information animé, ouvert au public du lundi au samedi inclus, de 13h30 à 19h00

Le nouvel Espace Tramway, situé au coeur de ville, dans l'Opéra Comédie (aile droite, côté rue des Etuves) a ouvert ses portes le 28 octobre, pour la durée de la construction de la première ligne. Lieu d'information sur le projet tramway et le déroulement des travaux qui commenceront en 1998, cet espace évolutif présentera au public les phases et le suivi du projet jusqu'en 2000.
Tracé rue par rue de la première ligne, présentation du matériel roulant, maquettes des lieux les plus significatifs (Place de la Comédie, Le Triangle, Allée de la Citadelle, Station Corum), dessins d'architectes montrant les futures réalisations (Gare Antigone, Avenue de l'Europe, Pont Vincent Badie, Centre de Maintenance de la Paillade), animation vidéo "Tramway d'hier et d'aujourd'hui", espace ludique "Serez-vous plus rapide que le tramway ?" pour parcourir le trajet Mosson-Millénaire... voilà ce que le District et la SMTU mettent aujourd'hui à la disposition du public pour s'informer sur le futur tramway de l'agglomération de Montpellier.
Les expositions et les animations de ce nouvel espace entièrement réservé à l'information sur le tramway seront programmées en fonction de l'avancement du projet.

Espace Tramway - Opéra-Comédie - Place de la Comédie - Montpellier - Tél : 04 67 66 15 90
du lundi au samedi inclus, de 13h30 à 19h00

LES 4 IDEES FORTES DU BUDGET 1998

Les taux d'imposition n'augmentent pas.

LA VILLE DE MONTPELLIER
LE DISTRICT DE MONTPELLIER
SONT HEUREUX DE VOUS ANNONCER
0 %
D'AUGMENTATION DES IMPOTS LOCAUX POUR
1998

Le budget respecte les grands équilibres financiers de la ville.

- l'épargne nette augmente de 21%.
- La ville se désendette.
  - La dette à été réduite de 150 millions de francs en 1997.
  - Elle est inférieure à la moyenne nationale.

Encours de dette/Population	
Montpellier	**7475 F/habitant**
Moyenne Nationale (ville plus de 200.000 h)	8009 F/habitant
Villes du Sud	
Montpellier	**7.475**
Bordeaux	8 167
Perpignan	9.249
Nice	12 531
Nîmes	14 382
Avignon	23.292

Source : RRFFF R.P. 97

Les investissements sont en progrès et soutiennent l'emploi.

La qualité des services rendus à la population est maintenue.

386 Millions de francs d'Investissements pour le développement urbain et la vie des quartiers et la création ou le maintien de 1159 emplois dans le secteur des Bâtiments et travaux publics

L'effort total d'investissement de la Ville est relativement constant, mais d'une année à l'autre il porte sur des secteurs différents en fonction des équipements en cours de réalisation. Ainsi en 1998, après la fin du stade de la Mosson, l'investissement dans le domaine du sport est limité. Par contre il est important dans le domaine de la culture pour la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale.

Le graphique ci-joint donne cette répartition pour 1998.

Pour le développement et le soutien de l'emploi :

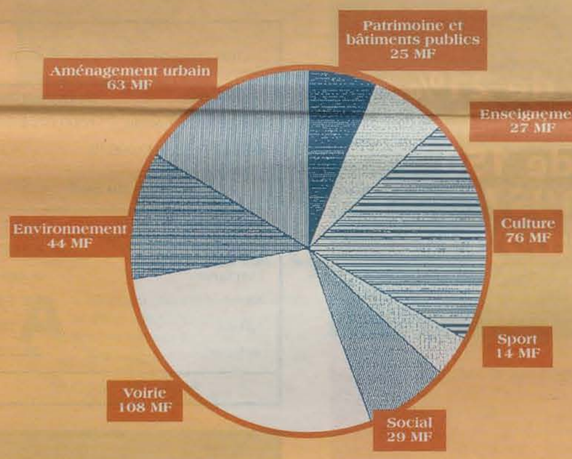

1 - Bassin Jacques Cœur
2 - Parc Marianne
3 - Faculté de Droit, de Sciences Economiques et Gestion, Bibliothèque et Espace Restauration
4 - Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)-ENACT
5 - Lycée Joffre - Collège Joffre
6 - Lycée Mermoz - Collège Mermoz
7 - Lycée Champollion
8 - Corum : Palais des Congrès Opéra Berlioz
9 - Bibliothèque Municipale à vocation Régionale
10 - Médiathèque Frédérico Fellini
11 - Zénith
12 - Centre Dramatique Régional du Languedoc-Roussillon
13 - Espace Rock
14 - Multiplex Gaumont
15 - Piscine Olympique, Gymnase
16 - Complexe Sportif de Grammont
17 - Centre Equestre
18 - Patinoire
19 - Hôtel de Ville
20 - Hôtel du District de Montpellier
21 - Hôtel de Région
22 - CRS
23 - Centre Funéraire
24 - Equipement Administratif public
25 - IBM
26 - Gec Alsthom
27 - Caserne Pompiers Montaubérou
28-29 - Parc du Millénaire : 230 entreprises, 5500 emplois dont Dell Computeur, France 3 Sud, Chauvin Blache, Air Littoral, Crédit Lyonnais

1- Poursuite du développement urbain

• pour vivifier le centre ville
- Achèvement de l'axe piéton rue de la Loge **11MF**
- Réaménagement des rues du secteur Mareschal - Aristide Olivier . . . . . **2,5 MF**
- Ouverture de la Place du Nombre d'Or **12MF**

• La réalisation de Port Marianne
- Creusement du Bassin Jacques Coeur . . . . . **13,6 MF**
- Fin de l'Avenue du Mondial 98, de la place Ernest Granier au Rond Point André Levy . . . . . **40,4 MF**
- Aménagement hydraulique de la Lironde . . . . . **3 MF**

• Le Réaménagement du quartier des Beaux-Arts - Route de Nîmes à l'emplacement des anciens ateliers municipaux . . . . . **8,6 MF**

• Le Réaménagement de l'Ilot Arquebuse, face au Corum, autour de la future station du tramway . . . . . **4,7 MF**

Bibliothèque Municipale à vocation régionale : 66,7 MF

Création d'une zone verte à Bonnier de la Mosson : 5MF

Réaménagement de l'Ilot Arquebuse, face au Corum, autour de la future station de Tramway : 4,7 MF

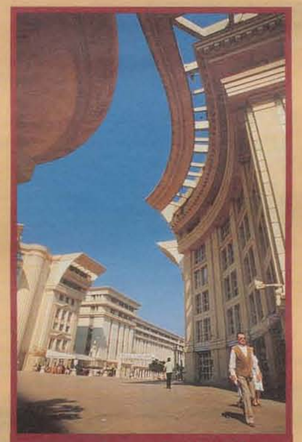

Ouverture de la Place du Nombre d'Or : 12MF

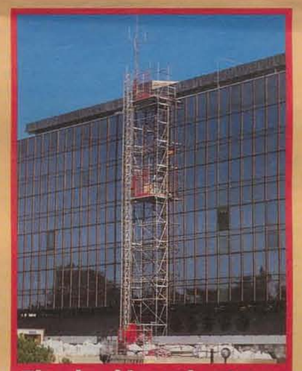

Fin du désamiantage de l'Hôtel de Ville : 5MF

2 - Réalisation d'équipements structurant pour les services à la population

- Travaux de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale à Antigone . . . . **66,7 MF**
- Remodelage du Théâtre des 13 Vents à Grammont (l'étude) . . . . . **0,6 MF**
- Acquisitions complémentaires à Bonnier de la Mosson pour création d'une zone verte analogue à Grammont . . . . . **5 MF**
- Réalisation du Collège Marcel Pagnol (voie d'accès) à la Chamberte . . . . . **3 MF**
- Réfection de la toiture du Palais des Sports René Bougnol (2ème tranche) . . . . . **1,2 MF**
- Aménagement du Centre de Formation du Foot à Grammont . . . . . **5,6 MF**

3 - Accueil des Montpelliérains et offre de bonnes conditions de travail au personnel dans des locaux administratifs rénovés et en sécurité

- fin du désamiantage de l'Hôtel de Ville . . . . . **5 MF**
- Mise en sureté de l'Hôtel de Ville . . . . **2,5 MF**
- Achèvement du Centre Municipal Garosud . . . . . **1,5 MF**

4 - Construction ou restructuration des infrastructures et réseaux

- les aménagements anti-inondations déjà réalisés, qui ont évité tout incident grave récemment, lors des fortes pluies, sont poursuivis :
  - Bassin de la Colombière . . . . . **6,5 MF**
  - Aménagement du Rieucoulon . . . . . **1 MF**
  - Réseau au Château Bon . . . . . **0,3 MF**
- Restructuration du réseau pour accompagner la réalisation du Tramway (remboursé par le District) . . . . . **20 MF**

- Les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement représentent aussi **80,7 et 60,9 MF d'investissement.**

Le budget 1998 tient compte des demandes des Montpelliérains exprimées lors des 10 réunions de quartier. (septembre/octobre 1997)

La salle Louis Feuillade (ex Diagonal), sera ouverte aux scolaires.

Sécurité dans les écoles

des équipements scolaires adaptés, sûrs et répartis sur toute la Ville

- Mise des écoles aux normes de sécurité (2ème tranche) **6 MF**

- Fin de la rénovation de l'école du Petit Bard **5,8 MF**

- Lancement de l'école Jules Vernes (étude) au quartier des Beaux-Arts **0,15 MF**

- Programme de grosses réparations ou réaménagement dans les écoles et restaurants scolaires **4,5 MF**

Cévennes
Léo Mallet (Celleneuve)
Lantissargues
Cité Mion
Près d'Arènes
Chamberte

Un cadre de vie harmonieux

- Poursuite du programme de pistes cyclables **1 MF**

- Des voiries et trottoirs réaménagés **9 MF**

Place du 8 Mai
Route de Toulouse
Rue Ste-Hilaire
Avenue Mr Teste
Rue de Las Sorbes
Rue de Leyde
Rue du Salaison
Rue du Pas du Loup
Rue Frédéric Fabrèges
Rue Marioge

- Réaménagement des carrefours Près d'Arènes pour accès à la future médiathèque Garcia Lorca **4 MF**

- des carrefours plus sûrs **2,5 MF**

Moularès - Antonelli
Justice de Castelnau
Boutonnet - Lakanal
Avenue Liberté - Guirlande
Pont Trinquat - Origan
Flahaut - Soulas

- des plantations d'alignement **1,5 MF**
Avenue de Toulouse
Avenue de Palavas

- et des parcs et jardins de proximité **3,1 MF**
Mas Vanneau
Parc des Beaux-Arts
Parc de la Rauze
Parc des Pastourelles
Parc des Sylvains
Parc Rachel
Parc Ste-Odile
Place Tibériade
Place des Cétoines
Square Hildevert
Square rue de Louisville
Berges de la Mosson

des Maison Pour Tous ouvertes et actives : 1,5 MF

Rénovation de la Maison Léo Lagrange
Salle de musculation pour la Maison G. Brassens
Premiers travaux de la Maison du quartier des Beaux-Arts, rue du Marché aux Bestiaux
- Construction de la Maison Voltaire au square J. Monnet **6 MF**

Un accueil de la petite enfance de qualité, rénovations des crèches ou halte-garderie : 1,95 MF

La Galinetta
Sophie Lagrèze
Thérèse Sentis

Des équipements culturels accessibles et porteurs d'avenir

- Nouvelle médiathèque de quartier, la 4ème, au Près d'Arènes : Frédérico Garcia Lorca **0,5 MF**

- Salle Louis Feuillade (ex Diagonal) équipée pour l'accueil des groupes et écoles **0,9 MF**

Des équipements sportifs neufs ou entretenus : 14,3 MF

Gymnase Colas
Gymnase Ferrari
Gymnase Mosson
Terrain de sport Astruc
Terrain de sport Bel Air
Terrain de sport Mail des Abbés
Terrain de sport Moularès
Terrain de sport Pompignane
Terrain de sport Véga
Peps Alguelongue
Peps Martelle
Club House à la Rauze (Triathlon)
Boulodrome Cité Mion
Boulodrome Jean Monnet
Boulodrome Moularès
Boulodrome Tournezy

CONSEIL MUNICIPAL — Séance du 18. 12 .97

1.- Articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 122-7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.

2.- Informations de M. le Député-Maire.

3-4.- Mises à l'alignement Avenue Abbé Paul Parguel et Rue des Contes Provençaux et liaison avec la rue du Grenache. Cessions gratuites de la Société Civile Immobilière des Quatre Seigneurs, et de Madame Masserann Maryse Veuve Renault.

5.- Vente à l'OPAC des parcelles cadastrées MS 272 et MS 275, situées rue d'Alco/rue Paul Rimbaud.

6.- Acquisition par la Ville des terrains propriétés de Monsieur et Madame Gras, rue du Mas Rouge, concernant l'opération de transparence hydraulique entre le Lez et la Lironde.

7.- Programme de lotissement communal situé route de Nîmes, dénommé "Les Beaux Arts".

8.- Lancement d'un appel d'offres restreint pour la mission de suivi-animation de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) du Quartier Méditerranée-Gares.

9.- Approbation du Plan d'Aménagement d'ensemble (PAE) "Aqueduc".

10.- Avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre et d'urbanisme Archimède-Infra sud-SIEE, dans le quartier Port Marianne-Jacques Coeur.

11.- Arrêt au titre de l'article R.123-9 du code de l'urbanisme, du projet de révision des POS partiels Ouest et Est, délimitation des zones d'assainissement des eaux usées et pluviales - Mise à la disposition du public.

12.- Rétrocession gratuite par l'Etat à la Ville d'un terrain situé avenue de l'Europe permettant l'installation d'une station tramway et nécessaire au cheminement pour piétons la reliant à la faculté d'odontologie.

13.- Lancement d'une zone d'aménagement concerté, dite ZAC de l'Arquebuse (entre la rue de l'Arquebuse, la rue du faubourg de Nîmes et le Corum), objectifs, et modalités de la concertation.

14.- Agrément de candidature de l'indivision Salson, pour la réalisation d'un programme de logements sur la ZAC Blaise Pascal (Lot n°13 C).

15.- Approbation du dossier de réalisation de la ZAC du "Jardin aux Pivoines".

16.- Agrément de candidature de l'OPAC pour la réalisation de l'opération "Les Alizés", dans le quartier Zac de la Fontaine, à Celleneuve.

17.- Arrêt du dossier de réalisation de la ZAC du Mas des Moulins, bilan de la concertation, mise à disposition du public et avis favorable pour l'implantation sur la ZAC d'une maison d'accueil spécialisée (MAS).

18.- Déclassement partiel du domaine public communal des voies de la zone d'aménagement concerté "Portes de la Mer" : rue des Cauquillous; rue du mas de Combelle ; rue du mas du Provençal ; impasse des Kakis.

19.- Acquisition de la propriété des consorts Mosca, cadastrée TL 64, située Zone d'Aménagement Différé Malbosc.

20.- Mise en concurrence pour recherche d'acquéreurs de lots à bâtir avec surface hors oeuvre nette attribuée, sur un terrain situé 61 Bd de Strasbourg.

21.- Vente par la ville, à Monsieur et Madame Serge Dray, des lots 97, 14 et 741 de l'immeuble le Rochambeau, résidence du Nouveau Monde II.

22.- Résiliation du marché de l'entreprise TSL concernant la réalisation d'une rampe et d'une plate-forme, permettant l'accessibilité des différents niveaux de l'Hôtel de Ville au camion échelle des sapeurs pompiers.

23.- Convention relative au dépôt légal entre la Bibliothèque Nationale de France et la Ville de Montpellier (pôle associé Bibliothèque Municipale de Montpellier).

24.- Autorisation de vente des affiches et des cartes postales de l'exposition Savignac organisée au Carré Sainte-Anne.

25.- Acquisition par la Ville à la Société Union Matériaux, d'un terrain nu situé route de Boirargues, cadastré SA n°168, appartenant à la Société Union Matériaux.

26.- Versement de l'indemnité de dépossession du terrain de la SCI SODELOC, cadastré SA169, sis avenue de Boirargues, nécessaire pour la poursuite de l'aménagement de la place Ernest Granier.

27.- Cotes irrecouvrables transmises par le Trésorier Principal Municipal.

28.- Ouverture de Crédit et convention Ville/Crédit Agricole Indosuez.

29.- Tarification 98 pour la fourniture de plans et de données géographiques ou alphanumériques issus du système d'informations géographiques, sans droit de reproduction, avec droit d'usage interne.

30.- Avenant n°5 à la Convention Ville/SMTU relatif aux mesures de stationnement transitoires causées par les événements météorologiques du 25/11/97 sur le parking Gambetta.

31.- Garantie globale "multiproduits" de la Ville à l'OPAC pour l'allongement de la durée des prêts nécessaires aux travaux de réhabilitation de la Paillade.

32-103.- Garanties de la ville à l'OPAC :
- pour la construction de 60 logements à la Résidence "Le Clos des Lauriers" - Zac Val de Croze ; pour la réhabilitation : de 208 logements à la Résidence "Jupiter", de 89 logements à la Résidence "Mercure, de 88 logements à la Résidence "Saturne", de 86 logements à la Résidence "Uranus", de 30 logements à la Résidence "Vénus", de 16 logements, Avenue de Barcelone, de 17 logements , Avenue de l'Europe, de 8 logements, rue de la Haye, de 16 logements, rue d'Oxford, de 17 logements rue d'Uppsala, de 9 logements, square Saturne.

104-105.-Garanties d'emprunt à l'OPAC - Caisse des Dépôts et Consignations. Modifications.

106.- Garantie d'emprunt à l'OPAC - Caisse des Dépôts et Consignations - Annulation.

107.- Garantie d'emprunt à la SHEMC - Modification.

108.- Convention de prestations de service avec le Centre de Gestion de l'Hérault pour l'utilisation par la Ville du service de médecine professionnelle à destination des Collectivités Locales.

109.- Avenant n°9 à la convention de concession Ville de Montpellier/SOMIMON (gestionnaire du "Marché Gare"), pour lui permettre un programme de requalification des locaux.

110.- Appel d'offres pour la mise en place de locaux modulaires destinés au CFO pour l'implantation provisoire de locaux régie télé dans le cadre de la Coupe du Monde 98.

111.- Avenant à la convention Ville/Etat concernant la dotation financière complémentaire de 5MF accordée à la Ville.

112.- Subventions 97 attribuées à la Fédération Française du jeu de balle au tambourin, et à l'Institut des Sciences de l'Ingénieur et Techniques de Montpellier.

Question n°24

113.- Avenant n°1 au contrat n°725 Ville de Montpellier/Société Témaco pour l'installation de corbeilles à papier (lot3).

114.- Avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour les déplacements et aménagements des réseaux humides liant la Ville à BRL Ingéniérie.

115.- Demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour l'aménagement des réseaux d'assainissement.

116.- Appel d'offres ouvert pour les travaux de modernisation et aménagements de réseaux humides dans les secteurs : Albert 1er - Pasteur - Louis Blanc - Faubourg de Nîmes - Place du 11 novembre.

117.- Dénomination de voies dans le quartier des Cévennes.

118.- Avenants aux lots 1-2-3 des marchés à commande de maintenance de voirie "Blanc" (tous travaux)

119.- Attribution de subvention à l'Association Travelling Cinéma, qui a participé à la réalisation de projets d'actions culturelles en temps scolaire.

120.- Attribution de subvention à l'Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré (USEP).

121.- Demande de subvention pour la mise en place du programme quinquennal de l'Etat en faveur de la sécurité dans les établissements scolaires élémentaires du 1er degré.

122. Transferts et créations de postes décidés par Monsieur l'Inspecteur d'Académie dans le cadre des ajustements de rentrée scolaire 97 dans le premier degré.

123.- Demande de subventions pour la tranche 98 de travaux sur les berges de la Mosson.

124.- Procédure d'appel d'offres ouverte et demande de subventions pour l'acquisition d'un broyeur-défibreur à la station de compostage de Grammont.

125.- Attributions de subventions de fonctionnement aux Maisons Pour Tous ;

126.- Décision Modificative n°3 au budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

127.- Adoption du Budget primitif de la Ville de Montpellier pour 98, budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, et budget du lotissement "Les Beaux Arts".

128.- Informations sur l'exécution des marchés soldés dans l'année ou en cours d'exécution.

LE P.L.I.E. EN ACTION

Le 28 juin 1997, sur la Paillade, huit jeunes de 18 à 25 ans recrutés en C.E.S. par la régie des Maisons Pour Tous et huit adultes stagiaires de la formation professionnelle encadrés et formés par PASSERELLES ont débuté un chantier-école mis en place par le P.L.I.E. de Montpellier. Au programme : réfection de la façade Est et Pignon de la Maison Pour Tous Léo Lagrange. Cofinancée par l'Etat, cette action a fait l'objet d'un conventionnement entre la Mairie (pour la régie des Maisons Pour Tous), le CCAS (pour le PLIE) et "Passerelles", permet à seize pailladins de se préqualifier dans les métiers du bâtiment mais aussi de contribuer à valoriser le patrimoine local et de participer à la vie du quartier. La Maison Pour Tous ayant été, dans le cadre de la Coupe du Monde 98 retenue comme un site privilégié des manifestations.

LES REMERCIEMENTS DE JACQUELINE ROBLES MACEK

"Monsieur Guy Dugas, professeur de Lettres à l'Université de Montpellier, m'a appris que sur votre proposition, les membres du Conseil Municipal de Montpellier ont décidé d'attribuer le nom de mon père, Emmanuel Roblès, à une artère de la ville. Je tiens à vous remercier vivement de ce bel hommage que vous rendez à mon père et à vous dire toute ma fierté que son nom vive dans une cité dont le rayonnement intellectuel ne s'est jamais démenti au cours des siècles. Pouvez vous transmettre aux membres du Conseil Municipal mes remerciement émus ? Vous le savez sans doute, j'ai légué sa bibliothèque à la Faculté de Lettres de Montpellier qui, sur cette base, a créé un Fonds Emmanuel Roblès, consacré aux littératures et civilisation hispaniques et nord-africaines. Ainsi, le nom de mon père va s'enraciner dans votre ville, située non loin de la Méditerranée, de l'Espagne et de l'Afrique du Nord, ces trois espaces indissociables de sa vie et de son oeuvre. Et si son nom pouvait aussi être associé à une future médiathèque, cet enracinement serait encore plus profond..."

PLAN EMPLOI JEUNES

1000 emplois pour le «groupe Montpellier»

La Ville, le District, l'OPAC, la SMTU unissent leurs énergies pour que le plan Emploi-jeunes apporte des solutions constructives au problème de l'emploi des jeunes à Montpellier.

Le Plan Emploi Jeunes lancé par le Gouvernement est une initiative d'une grande pertinence à laquelle la Ville de Montpellier adhère complètement. Les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes constituent sans aucun doute le premier sujet d'inquiétude de nos administrés. Il fallait donc apporter à la résolution de ce problème une contribution énergique et décisive. Le gouvernement l'a fait en mettant en œuvre sans perdre de temps un plan qui se démarque des dispositifs tentés antérieurement par trois point essentiels :

1 - une **aide financière massive de l'Etat** se montant à 80 % du coût des emplois, aide qui peut encore être augmentée par un apport complémentaire d'autres collectivités,

2 - une **ouverture de ce dispositif à un très grand nombre d'employeurs potentiels :** services de l'Etat (police, éducation nationale, poste), collectivités territoriales et leurs établissements publics, ainsi que l'ensemble des associations,

3 - ce dispositif **concerne tous les jeunes sans aucune limitation** tenant à leur niveau de qualification, de diplôme, leur quartier de résidence, etc... Le dispositif donne priorité aux jeunes de 18 à 25 ans; et peut même bénéficier aux jeunes adultes jusqu'à 30 ans, s'ils sont au chômage non indemnisé ou s'ils sont handicapés.

Ce nombre réduit de contraintes devrait permettre de rapprocher au mieux l'offre et la demande.

Les projets du "Groupe Montpellier"

Montpellier a opté pour l'application de ce plan à l'ensemble du territoire districal comprenant 15 communes afin d'élargir au maximum les possibilités de création d'emplois et d'y inclure, par exemple la SMTU (Société Montpelliéraine de Transport Urbain) qui couvre la totalité du territoire districal. L'objectif est que ce plan crée au total 1000 emplois jeunes pour le bassin d'emploi de Montpellier, ce qui paraît réaliste si on additionne les efforts faits à parité par l'Etat, les Collectivités Locales et les Associations.

L'Etat a déjà créé dans l'Hérault 388 emplois au sein de l'Education Nationale, dont 97 sur la ville de Montpellier. La Poste de l'Hérault a créé 34 emplois, dont 8 sur Montpellier, la Police Nationale 30 pour l'Hérault, dont 20 sur Montpellier. C'est un début prometteur pour ce Plan et il faut espérer que l'Etat continuera cet effort.

Sur le plan associatif, Montpellier bénéficie d'un tissu particulièrement riche - plus de 4000 associations déclarées à ce jour - qui répondra positivement à cette incitation. Les associations bénéficieront d'ailleurs de conditions particulièrement favorables dans l'Hérault puisque le Conseil Général a relayé l'engagement de l'Etat en proposant d'apporter un financement complémentaire de 5 à 20 % du solde. Cela signifie donc que certains emplois pourraient être entièrement financés pendant 5 ans, aide sans précédent qui devrait intéresser beaucoup d'associations.

En ce qui concerne le "Groupe Montpellier" regroupant la Ville, le District et tous les organismes ou associations para municipaux ou districaux (OPAC, SMTU...) une analyse détaillée est en cours pour faire émerger les potentialités de création d'emplois jeunes correspondant bien à l'esprit de la loi, c'est à dire de véritables emplois dont l'utilité sociale soit certaine et donc ayant toutes les chances de pouvoir être pérennisés à terme.

Pérenniser les emplois créés

Il s'agira par exemple "d'agents d'ambiance" dans les bus de la SMTU, de "médiateurs" dans certaines écoles de la ville, "d'animateurs" dans les sept maisons de retraite gérées par le Centre Communal d'Action Sociale, d'un réseau "d'écrivains publics" mis à la disposition des personnes pour qui l'expression écrite (et notamment celle destinée aux diverses administrations) est problématique, de la mise en place "d'un service de proximité" pouvant intervenir sur notre parc du logement social (voir annexe).

Ce ne sont là que les premières idées dégagées, mais beaucoup d'autres émergeront, et ceci avec d'autant plus de facilité que la Ville a mis en place depuis plusieurs années un outil original, "Montpellier au Quotidien", qui permet de recueillir à tout moment les demandes concrètes des Montpelliérains et leurs souhaits au niveau de leur vie de tous les jours dans les quartiers de la ville. Les réunions de quartier, organisées périodiquement en présence du Maire et des membres du Conseil Municipal, et le courrier nombreux reçu en Mairie, permettent d'autant mieux d'affiner, et de compléter les besoins exprimés.

Montpellier dispose enfin, depuis quelques mois, d'une Mission Locale d'Insertion des Jeunes (M.L.I) qui est l'outil idéal pour centraliser efficacement toutes les candidatures des jeunes Montpelliérains motivés pour profiter de cette opportunité d'accéder au monde du travail.

Le Plan Emploi Jeunes constitue un challenge pour Montpellier et l'un des objectifs tout à fait prioritaire pour les élus de la Ville, comme pour les services municipaux et para-municipaux, pour les prochaines années.

QUELQUES TYPES D'EMPLOIS JEUNES
PISTES DE CRÉATION DANS LES ORGANISMES MUNICIPAUX ET PARA-MUNICIPAUX :

Ville :
- agents de développement de l'esprit civique
- animateurs d'accès aux nouvelles technologies (internet notamment)
- médiateurs du livre
- agents de convivialité et de service public dans les Maisons Pour Tous
- médiateurs de proximité dans les quartiers
- assistants de crèches parentales

District :
- "ambassadeurs du Tri Sélectif"
- agents de maintenance du patrimoine naturel
- aide éducateur à l'écolothèque
- médiateurs auprès des personnes âgées pour la télé-alarme
- agents d'ambiance et de médiation pour les équipements fréquentés par les adolescents (patinoire, piscines)
- animateurs de développement des nouvelles technologies

C.C.A.S.
- agents d'animation dans les sept maisons de retraite
- écrivains publics médiateurs des administrés dans les rapports avec les administrations
- assistants organisateurs de loisirs pour le 3ème âge

OPAC
- agents de prévention et d'ambiance

SMTU
- agents d'ambiance, de sécurité, de prévention et de médiation

M.L.I

Mission Locale d'Insertion : s'adapter aux besoins des jeunes.

Mise en place en février dernier, et prenant le relais de la PAIO avec des compétences élargies, la MLI a pour vocation de s'occuper de l'insertion professionnelle des jeunes entre 16 et 26 ans. *"L'expérience nous amène cependant à travailler sur une insertion globale, et non pas limitée au seul plan professionnel"*, confirme l'une des responsables. La MLI prend donc en compte les difficultés que rencontrent les jeunes dans tous les domaines : qualification professionnelle, recherche d'un emploi, mais aussi problèmes de santé, de logement, accès aux loisirs, au sport, à la culture. Une assistante sociale assure déjà une permanence chaque semaine, qui devrait être complétée par un projet "action/santé", permettant aux jeunes de bénéficier d'interventions assurées par des médecins ou des psychologues, selon les besoins. Depuis l'ouverture de la Mission dans ses locaux neufs du passage Hermès, des initiatives nouvelles prennent en compte la variété des besoins recensés auprès des jeunes : alphabétisation, remise à niveau des moins qualifiés, bilan des compétences, apprentissage de la recherche d'emploi, aide à la rédaction d'un CV, préparation aux entretiens d'embauche. Depuis le mois de novembre, une borne interactive, installée dans l'espace "documentation" de la MLI et connectée à l'ANPE permet de s'informer librement sur les propositions d'emplois émanant de plusieurs régions de France. Remise à jour quotidiennement, cette borne peut-être consultée selon le métier recherché, la région, l'état du marché, le niveau ou la formation nécessaire. La MLI se propose d'affiner et compléter les informations diffusées afin de l'adapter davantage à Montpellier et sa région, tout en étendant ses compétences à différents domaines, comme le logement, les aides et prestations, les questions juridiques, la culture et les loisirs... Les informations fournies peuvent être sorties directement sur imprimante.

Mission Locale d'Insertion

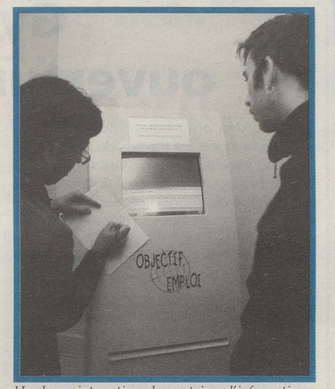

Une borne interactive : des centaines d'informations concernant les métiers, la santé, le logement des jeunes...

Heures d'ouverture au public : 8h30-12h / 13h30-17h (sauf lundi matin)
Place Paul Bec (entrée par le passage Hermès, au niveau de l'escalator, en haut à gauche)
Tél : 04 67 65 35 05

MLI Paillade
Le Grand Mail - Esc.58, bât.2, Apt 4
Tél : 04 67 75 29 67

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Assemblée générale : le temps des projets

Le lundi 8 décembre 97, la Salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier accueillait l'assemblée générale des Conseils Municipaux d'Enfants. 84 candidats élus sur 17 écoles, venaient présenter devant Georges Frêche, Maire de Montpellier, et les représentants de son Conseil Municipal, les projets des commissions mises en place sur quatre quartier : Aiguelongue-Antigone ; Aiguerelles-La Rauze ; Celleneuve-Paillade ; Cévennes-Arceaux. Les thèmes retenus par les jeunes conseillers municipaux, éléments de leur programme électoral des 13 et 14 novembre dernier, dénotaient un intérêt particulier dans les domaines du sport, des loisirs, de la solidarité et de l'environnement.

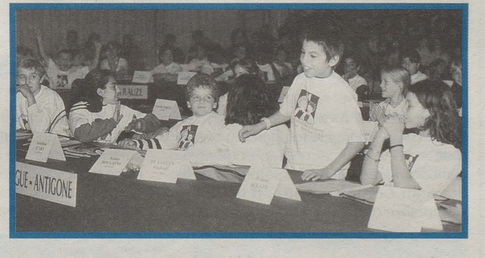

Julien Pace, élève de l'école des Troubadours et membre de la commission "Sécurité-Sports-Loisirs", exposait ainsi son projet d'organiser une journée pour les enfants et les jeunes du quartier avec les pompiers, la police, la prévention routière sur le thème de la sécurité et de la prévention.

Caroline Castor, élève des Cévennes, membre de la commission "Solidarité-Environnement", exprimait le souhait de créer une petite réserve d'arbres au parc de Lunaret, d'organiser une journée sans moteur, d'augmenter le nombre de poubelles. Bougrine Naïma, élève de l'Aiguelongue, défendait le projet de sa commission "Sécurité-Santé-Solidarité", pour améliorer la sécurité à la sortie des écoles avec l'aide de la Police Municipale, faire participer les écoles à la campagne nationale anti-tabac, et organiser une collecte pour les personnes défavorisées... Christiane Fourteau, Maire-Adjoint, déléguée à la Jeunesse, a pu apporter à chacune des demandes exprimées, un avis sur la faisabilité des projets et Michel Lafon, directeur de l'Ecole des Pins, rappelait aux électeurs, venus nombreux pour soutenir la présentation des projets par leur conseiller, leur rôle de contrôle de l'action menée en leur nom. Désormais, les jeunes conseillers travailleront en petits groupes à l'élaboration de leur projet et se réuniront deux fois par mois, hormis les vacances scolaires, dans leur quartier, avec des fonctionnaires municipaux ou des représentants de la société civile (avocats, magistrats, responsables d'associations), qui voudront bien mettre leur savoir et leur expérience à leur disposition.

DECOUVREZ LES "BOURSES JEUNES" A L'ESPACE MONTPELLIER JEUNESSE

Vous avez un projet de voyage qui sort de l'ordinaire, vous préparez une expédition à caractère sportif, scientifique ou humanitaire, vous avez le goût du défi, du risque et de la découverte... mais il ne vous manque plus que les moyens matériels et financiers pour passer à l'action... ? Il existe différentes associations et fondations qui proposent des dotations pour vous aider à réaliser vos projets. Si elles ne couvrent pas l'ensemble de votre budget, elles peuvent au moins vous apporter une aide substantielle, et vous offrir un gage de sérieux auprès de futurs parrains. L'Espace Montpellier Jeunesse se met à votre disposition pour vous offrir toutes les informations sur les différents sponsors concernés par vos projets :

- Projets pour une vocation : Fondation des Prêts d'honneur Salavin-Fournier ; Fondation Marcel Bleustein-Blanchet ; L'Anvar;
- Voyages et aventures : Zellidja ; la Guilde Européenne du Raid ; le Prix Reporter de l'Association de Presse France Japon; Défi Jeunes de Jeunesse et Sports ;
- Echanges et découvertes : L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse ; l'Office Franco Québécois pour la Jeunesse ; Agence Jeunesse pour l'Europe ;
- Environnement : La Fondation Nicolas Hulot ; le Prix Henri Ford;
- Solidarité-humanitaire : La Course en Solidaire de la Mutualité de l'Hérault ; le Prix Bravo Jeunes ; la Fondation Cyrill Collard ; la Fondation Pierre Barret ;
- Bourses pour les artistes : Action Culture du Crous ; la Bourse Beaumarchais pour l'Aide à l'Ecriture ; l'Association G.R.E.C. pour le cinéma ; F.A.I.R. pour les musiciens...

Documentation en consultation
à l'Espace Jeunesse
6, rue Maguelone - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 92 30 50
Ouvert de 12h à 18h, du lundi au vendredi

RECENSEMENT CLASSE 2000

Les services municipaux vous informent qu'en application des prescriptions relatives au service national, il sera procédé au recensement de la première période de l'année 1998. Les opérations débuteront le 2 janvier 1998 et seront closes le 30 janvier 1998. Doivent se faire inscrire les jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1980, ainsi que ceux nés en France de parents étrangers ayant manifesté leur intention d'acquérir la nationalité française et les naturalisés dont le décret est intervenu entre le 1er juillet et le 30 septembre 1997. Les intéressés doivent se présenter à la Mairie du Polygone tous les jours ouvrables, entre 8h30 et 17h00, ou dans les mairies annexes de 8h45 à 16h30, munis d'une pièce d'Etat Civil (extrait de naissance ou livret de famille) ainsi que, le cas échéant, la manifestation de volonté d'acquérir la nationalité française délivrée par le Tribunal d'Instance"

REMERCIEMENTS

Alain Simon,

Président du Cercle des Associations de Montpellier :

"Je vous remercie de l'attention et de l'aide que vous avez pu nous accorder pour l'année 1997. Grâce à votre soutien, nous avons renouvelé les actions menées en 1996 (la 2ème Fête de l'Oeuf et les 2èmes Trouvailles de l'Automne)..."

Marie Christine Cazals,

Présidente de l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens du Languedoc Roussillon :

"Au nom de tous nos adhérents, je vous remercie pour la subvention de 5000 F que le Conseil d'Administration du CCAS a voté lors de la séance du 23 mai 1997. Depuis le mois de mars 1996, vous avez mis à notre disposition un nouveau local au 46, Cours Gambetta, en rez de chaussée accessible à nos blessés et ceci a contribué à améliorer grandement nos conditions de travail et nos activités avec les Traumatisés Crâniens..."

SAINT-MARTIN

Gymnase Busnel : ouverture prévue fin avril 98

Retardés pour cause de problèmes techniques, les travaux de gros oeuvre du gymnase Busnel ont repris le 15 décembre et se termineront fin février. Les entreprises de second oeuvre (électricité, menuiserie, carrelages...) prendront ensuite le relais pour une mise à disposition de l'équipement fin avril 1998. Equipement polyvalent, le gymnase Busnel pourra accueillir la pratique de tous les sports de salle : basket, volley, handball... Ses dimensions (44.4m x 23m) permettront également de jouer au volley et au basket en travers de la salle. Les locaux abriteront des gradins pour 300 personnes, un local à matériel, un local technique, une infirmerie, deux vestiaires joueurs, un vestiaire arbitre, des sanitaires public, un hall d'entrée... Les associations sportives des quartiers Tournezy, Saint-Martin, Cité Mion, ainsi que les élèves des établissements scolaires des écoles

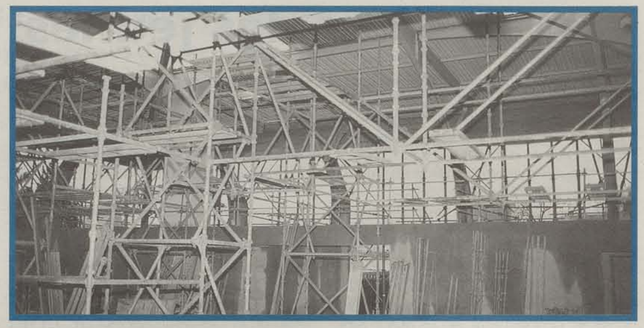

Cité Mion, Près d'Arènes et du collège Gérard Philippe pourront profiter de ce nouveau gymnase dès le 2ème trimestre 1998.

Livraison : fin avril 1998
Coût : 6.9MF (financement ville : 4.9 MF - département : 2 MF)

ARCEAUX

Le charme retrouvé de la Terrasse des Arceaux

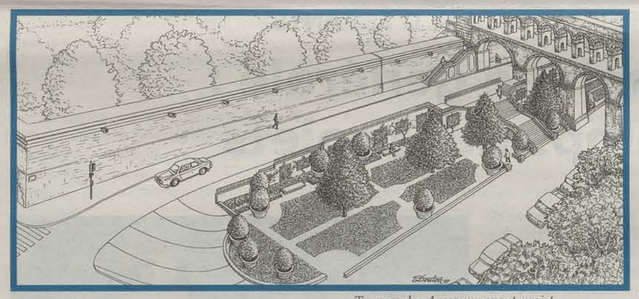

Terrasse des Arceaux : avant-projet

La récente démolition du gymnase des Arceaux - après le relogement du Muc-Escrime à l'espace Pitot, et des associations bénéficiaires au salon du Belvédaire au Corum - permet à la Ville de Montpellier, d'offrir aux riverains un espace vert de grand charme, conçu dans l'esprit des jardins du XVIIIème siècle. Une réalisation exemplaire et chargée d'histoire. Dans le prolongement de la terrasse basse du Peyrou, les archives municipales de 1862, faisaient en effet déjà état d'une commande adressée par le maire Jules Pagezy à Eugène Bühler, concepteur du square Planchon et de l'actuelle Place de la Canourgue. De ce projet initial, dont demeure aujourd'hui une esquisse, seul un if centenaire, permet de penser qu'il fut vraisemblablement mené à son terme. En formalisant cet espace, la Ville à donc pris grand soin de restituer l'âme des grands paysages classiques (parterres géométriques en gazon et gravillons ponctués de magnolias, d'ifs et de poteries...). L'habillage du mur de soutènement par des treillages de tilleuls et plantes grimpantes en espaliers, l'éclairage du jardin, de l'escalier et de la rue Hilaire Ricard, le couronnement de pierre et les ferronneries, contribuent à valoriser cet espace signalant le départ de l'aqueduc Saint-Clément.

Livraison : mi-janvier
Coût : 2,5 MF
Conception-réalisation : Direction Paysage et Nature de la Ville de Montpellier

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Prévention Routière
Partageons la route

Presque 14 mètres par seconde...

C'est la vitesse maximale autorisée en ville,sauf indication contraire.
Plus on roule vite,moins on dispose de temps pour observer,analyser et prendre la décision la mieux adaptée aux circonstances.Le champ de vision nette se rétrécit et il devient de plus en plus difficile de percevoir le danger.
Lorsqu'on aperçoit un danger,il faut en moyenne une seconde pour que le cerveau analyse le problème et donne l'ordre au pied d'appuyer sur la pédale du frein.Une seconde,ce n'est rien du tout.Mais pendant cette toute petite seconde,on continue de rouler à pleine vitesse.Si on est sur l'autoroute à 130 km/h,on parcourt ainsi 36 mètres avant même de commencer à freiner,soit la longueur d'une dizaine de voitures alignées pare-chocs contre pare-chocs.Si on est à 50 km/h, en ville par exemple,pendant cette seconde on parcourt 14 m ,toujours sans avoir encore posé le pied sur le frein.14 mètres,c'est environ la longueur de quatre voitures garées les unes contre les autres.Il va de soi que si un enfant débouche sur la chaussée,à la poursuite d'un ballon par exemple,à moins de 14 mètres du véhicule,on le fauche de plein fouet,à 50 km/h.
Or,cette seconde ne constitue que le temps de réaction.Il faut rajouter en plus le temps nécessaire au freinage proprement dit.
Enfin la vitesse aggrave le choc en cas d'accident : la violence du choc est proportionnelle au carré de la vitesse.Ainsi,un choc à 50 km/h équivaut à une chute libre du 4ème étage d'un immeuble. Avenue de la rocambole par exemple,vers les cuisines centrales,il reste donc impératif de respecter la limitation à 50 km/h,si on ne veut pas prendre le risque de faucher l'un des enfants qui traversent régulièrement la 2x2 voies,en enjambant les glissières centrales.

La Coupe du Monde, c'est aussi dans les quartiers

© 1995 ISL TM

Le service des Sports, les Maisons pour Tous et le CCAS organisent une Coupe du Monde de football dans les quartiers. Il s'agit d'un grand tournoi de football ouvert à tous les jeunes montpelliérains de 16 à 20 ans. Ce tournoi réunit 32 équipes symbolisant les 32 nations qualifiées sur le schéma de la Coupe du Monde 98.
Ces 32 équipes seront issues des éliminatoires organisées dans chaque quartier par les services de la Ville présents sur les quartiers, et ayant une action directe auprès des jeunes (Maison pour Tous, Service Place aux Sports, CCAS...).
Jusqu'à la fin janvier 98
démarre la phase d'inscription (voir encadré). Puis, jusqu'en mars, ce seront les matches de poules.

Comment s'inscrire pour la Coupe du Monde des quartiers ?

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer très rapidement, auprès :
- de chaque Maison pour Tous,
- de la Direction des Maisons pour Tous,
- de l'Espace Montpellier Jeunesse,
- du Service des Sports de la Ville.

Ces dossiers devront ensuite être déposés dans la Maison pour Tous du quartier concerné, avant fin janvier 1998.
Les inscriptions sont ouvertes à tous les jeunes de 16 à 20 ans, licenciés ou non, et peuvent être individuelles ou collectives.
Chaque équipe représentera une nation de la Coupe du Monde France 98, et sera habillée aux couleurs d'un des pays participants.
Autour de la Coupe du Monde des quartiers seront organisées, dans chaque Maison pour Tous, des manifestations, expositions et fêtes aux couleurs des pays de la Coupe du Monde France 98.Renseignements :

Maison Pour Tous Jean-Pierre Caillens
Tél: 04 67 42 63 04
Direction des Maisons Pour Tous
Tél : 04 67 02 00 70

Du mois de mars à la fin du mois de juin, ce sera le tournoi final, réunissant les 32 équipes.
Chaque équipe se verra attribuer le nom d'un pays finaliste choisi par la Maison pour Tous.
Les 1/8 de finale auront lieu le 2 et le 9 mai, les 4 de finale le 23 mai, la demi-finale le 20 juin et la finale début juillet, au Stade de la Mosson.
A l'occasion de la Coupe du Monde, des animations à thème, des fêtes mêlant sport, musique, théâtre, art plastique seront organisées, du mois de janvier au mois de juin par les Maisons pour Tous de Montpellier. Toutes ces manifestations aboutiront à une grande fête en juillet.
Cette fête sera l'occasion, avant le match final inter quartier, de présenter et de remercier au stade de la Mosson toutes les équipes participantes, les groupes de musique et de théâtre et d'arts plastiques qui auront animé les fêtes dans les Maisons pour Tous.
Les oeuvres réalisées dans le cadre des ateliers d'art plastique, sur le thème de la Coupe du Monde, seront exposées dans l'enceinte du Stade.
C'est la Maison pour Tous George Sand qui donne le coup d'envoi des réjouissances, du 23 janvier au 5 février, et propose une animation sur l'Amérique du Sud.
Elle propose particulièrement une découverte de la Colombie, pays sélectionné pour la Coupe du Monde 98, et qui disputera le 22 juin un match contre la Tunisie.
Deux thèmes seront abordés par la Maison pour Tous Georges Brassens : les Indiens d'Amérique du Sud : "Que sont-ils devenus ?" et la Colombie "El Dorado d'hier et d'aujourd'hui".
Le 23 janvier, c'est le jour des conférences:
- à 14h30, pour les écoles du quartier, Robert Lecuelle parlera à la Salle des Aubes de l'Amazonie, de la survie de la forêt et des indiens.
- à 20h30, pour tout public, Robert Lecuelle parlera à la Maison pour Tous George Sand de "La Colombie, El Dorado d'hier et d'aujourd'hui".

Du 26 janvier au 5 février, les scolaires, mais aussi tous les Montpelliérains pourront découvrir l'exposition "Sous le soleil des indiens", rassemblant des photos, des panneaux d'information, des vidéos, des tapisseries murales et des objets d'art populaires .
Le 31 janvier, c'est la grande fête de l'Amérique Latine à la Maison pour Tous Georges Brassens avec un apéritif musical, un dîner spectacle, où vous pourrez goûter un repas colombien au son des musiques Ondines et des tangos argentins, illustrés par l'association Del Sol Tango.

Les Nations patronnées par les Maisons pour Tous

MPT Georges Brassens - Brésil - Autriche
MPT Léo Lagrange - Argentine - Allemagne
MPT François Villon - Chili
MPT Marie Curie - Afrique du Sud - Roumanie
MPT F. Guillierme et J. Prévert - Danemark - Norvège
MPT Joseph Ricôme - Maroc - Etats-Unis
MPT Albertine Sarrazin - Jamaïque - Tunisie
MPT Marcel Pagnol-St-Exupéry - Paraguay - Colombie
MPT Albert Camus - Espagne
MPT L'Escoutaire - Ecosse - Mexique
MPT André Chamson - Angleterre - Yougoslavie
MPT Boris Vian - Cameroun - Nigéria
MPT Pierre Azema - Japon
MPT Jean-Pierre Caillens - Italie
MPT Albert Dubout - Bulgarie
MPT George Sand - Amérique du Sud

LE CALENDRIER DES MATCHS DE LA COUPE DU MONDE AU STADE DE LA MOSSON

Mercredi 10 juin	21h	Maroc/Norvège
Vendredi 12 juin	14h30	Paraguay/Bulgarie
Mercredi 17 juin	21h	Italie/Cameroun
Lundi 22 juin	17h30	Colombie/Tunisie
Jeudi 25 juin	21h	Allemagne/Iran
Lundi 29 juin	16h30	1/8 de finale, 1er du groupe F/2ème du groupe E

Groupe E : Pays-Bas - Belgique - Corée du Sud - Mexique
Groupe F : Allemagne - Etats-Unis - Yougoslavie - Iran

MOBIFOOT : UN TITRE DE TRANSPORT UNIQUE POUR LA COUPE DU MONDE

Pour la première fois en France, à l'occasion de la Coupe du Monde de football 1998, les réseaux de transports en commun des villes accueillant les matchs de cette Coupe du Monde se sont associés pour créer un titre de transport unique.
C'est pourquoi les villes de Bordeaux, Lens, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Saint-Denis, Saint-Etienne et Toulouse mettent en place, pendant cette Coupe du Monde, Mobifoot, titre de transport unique qui est destiné à simplifier au maximum les déplacements, à l'intérieur de ces villes, des centaines de milliers de visiteurs attendus.

LE PÔLE HELIOPOLIS DE MONTPELLIER DISTRICT ACCUEILLE LES PREMIERS TOURS OPERATORS SUD-AMERICAINS EN REPÉRAGE À MONTPELLIER POUR LA COUPE DU MONDE

Un groupe de professionnels du tourisme du Brésil, de Colombie et du Paraguay à été accueilli le 19 décembre par le Pôle Héliopolis de Montpellier District pour repérer les sites, hôtels, restaurants de l'agglomération en vue du déroulement de la Coupe du Monde en juin prochain.
Leur démarche a pour objectif d'organiser les programmes touristiques et les séjours qu'ils proposeront dès leur retour à leur clientèle.

STADE DE LA MOSSON : LA FIN DU CHANTIER

Les derniers peaufinages du stade municipal de la Mosson en vue de la Coupe du Monde 1998 sont en cours d'exécution.
Les 44 poteaux structurants de couleur bleue qui seront peints. Cette tâche est confiée à l'entreprise montpelliéraine Aranea, spécialisée dans les techniques de travaux de grande hauteur. Elle emploie, entre autres, des ouvrers spécialisés dans la technique de l'alpinisme.
La fin de ces travaux interviendra mi-avril 1998.

Coupe du Monde

Coupe du Monde

Coupe du Monde

© 1995 ISL TM

130 écoliers , et 120 supporters ont assisté à Marseille au tirage au sort de la Coupe du Monde 98

Près de 130 écoliers des écoles primaires de Montpellier et leurs professeurs ont assisté, au stade vélodrome de Marseille, au tirage au sort des matches de la Coupe du Monde 98.

Au menu de la journée, un match amical de gala avec les plus grands joueurs du monde entier, opposé l'Europe contre le reste du monde. Malgré la performance de Zinedine Zidane, l'Europe s'incline devant le reste du monde avec un score de 2 à 5. Jolis buts du Brésilien Ronaldo et de l'Argentin Gabriel Batistuta. Petit intermède musical sous le frimas avec la chanson officielle de la Coupe du Monde interprétée par le Sénégalais Youssou Ndour et la Belge et très rousse Axelle Red.

Long tirage au sort par le secrétaire général de la Fédération Internationale de Football Sepp Blatter et de grands joueurs historiques.

A 20h, le sort est jeté, Montpellier accueillera la Tunisie, la Norvège, le Maroc, la Bulgarie, le Paraguay, l'Italie, le Caméroun, l'Allemagne et l'Iran. Ricky Martin peut entamer une salsa plutot sportive pour conclure la cérémonie retransmise en mondiovision.

Les Montpelliérains, petits et grands s'assoupiront avec bonheur dans les cars au retour, faisant des rêves de grandes pelouses vertes et de ballons ronds, ronds, ronds.

L'école Pas du Loup à la descente de car.

Pause restauration avant d'entrer dans le stade.

La présentation des drapeaux des équipes finalistes de la Coupe du Monde 98.

L'école des près d'Arènes dans la tribune du stade vélodrome de Marseille.

Le tirage au sort en Mondiovision.

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Raymond Dugrand. Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Daniel Hildesheim, Serge Mafioly.
Photographes : Didier Barrau, Patrick Bartez, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7311.
Conception, réalisation : SYMAPS Montpellier, Tél 04 67 58 53 26. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : S.D.P. Dépôt légal : Janvier 1998.

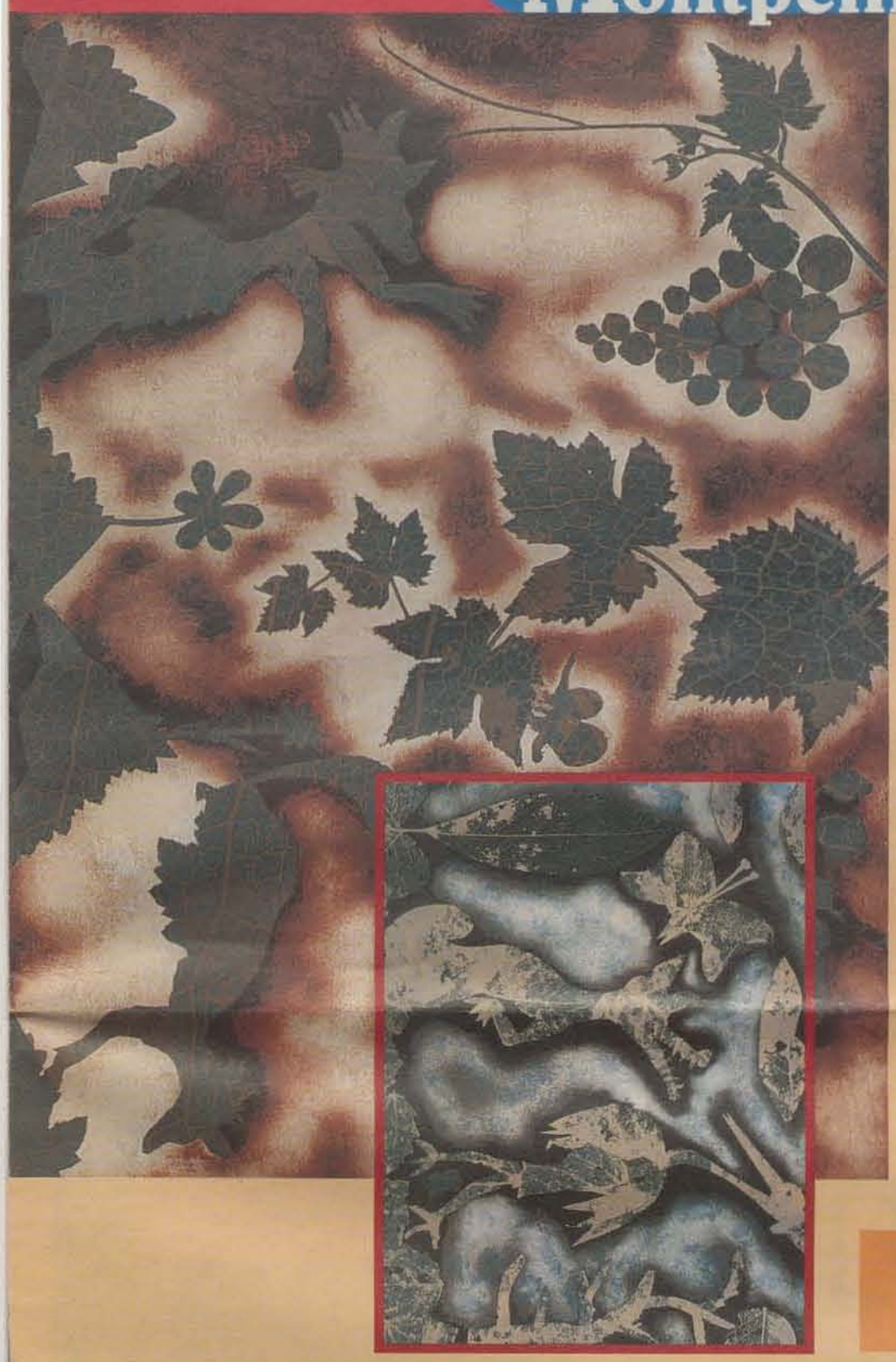

Expos

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Photogrammes à histoires

Pierre-Louis Martin

Les photogrammes à histoires de Pierre-Louis Martin nous plongent dans l'enchantement et la contemplation par des images simples, pleines de charme et de candeur qui nous ouvrent les portes à la fois d'un monde plein de fraîcheur enfantine, et celles d'un univers mystérieux. Joignant sa connaissance du règne végétal à sa dextérité technique à détourner le processus, cet alchimiste du rêve est passé maître dans l'art de saisir «l'instant chimique décisif» qui lui permet d'échapper aux limites du réel pour s'aventurer dans un nouvel espace imaginaire. Avec les fables de Jean de La Fontaine, «Pierre-Louis Martin nous propose une autre version plus ludique des plus célèbres fables du redresseur de torts du XVIIème dont les leçons restent toujours d'actualité. Là comme dans la série des signes du zodiaque, ou dans celle consacrée aux graminées, Pierre Louis Martin multiplie les détails allégoriques et symboliques, mutile la réalité en recréant par le jeu des sels métalliques, or, cuivre, fer palladium, une véritable nouvelle matière photographique donnant à l'image cet aspect de gravure rutilante». (Jean-Claude Gautrand)

Le photogramme:
trace laissée par un objet sur une feuille de papier sensible après une exposition à la lumière et suivie d'une manipulation chimique. Les premiers photogrammes ont été réalisés par l'anglais William Henry Fox Talbot en 1834, avec des végétaux.

Le mordançae:
peut être assimilé à une gravure chimique de la gélatine du papier photographique.

Le virae:
le grain d'argent devenu noir ou blanc avec la révélation chimique, est blanchi pour ensuite Fixer un sel métallique qui lui donnera une coloration.

Galerie municipale de Photographie
salle Dominique Bagouet
esplanade Charles-De-Gaulle
du mardi au samedi, de 13 h à 19 h

Gandhi 50 ans après

La Maison de la Paix et l'Arche de Lanza del Vasto organise à la fin du mois un colloque Gandhi au Corum. L'objectif est de montrer que 50 ans après la mort de Gandhi, son message de non violence est plus que jamais d'actualité. Il est même une solution essentielle aux problèmes de notre temps. Au programme: des exposés, une table ronde sur «la non violence face à la grande pauvreté». Un concert de Miguel Angel Estrella, pianiste argentin emprisonné et torturé sous la dictature argentine, fondateur de «Musique Espérance» sera donné le samedi 20H45 au Corum, salle Pasteur. Une prière le dimanche après la clôture réunira, pour ceux qui le désirent, chrétiens,caholiques et protestants, hindouistes, juifs et musulmans.

31 janvier et 1 février au Corum
Secrétariat: Maison de la Paix. Tél. 0612 26 00 55

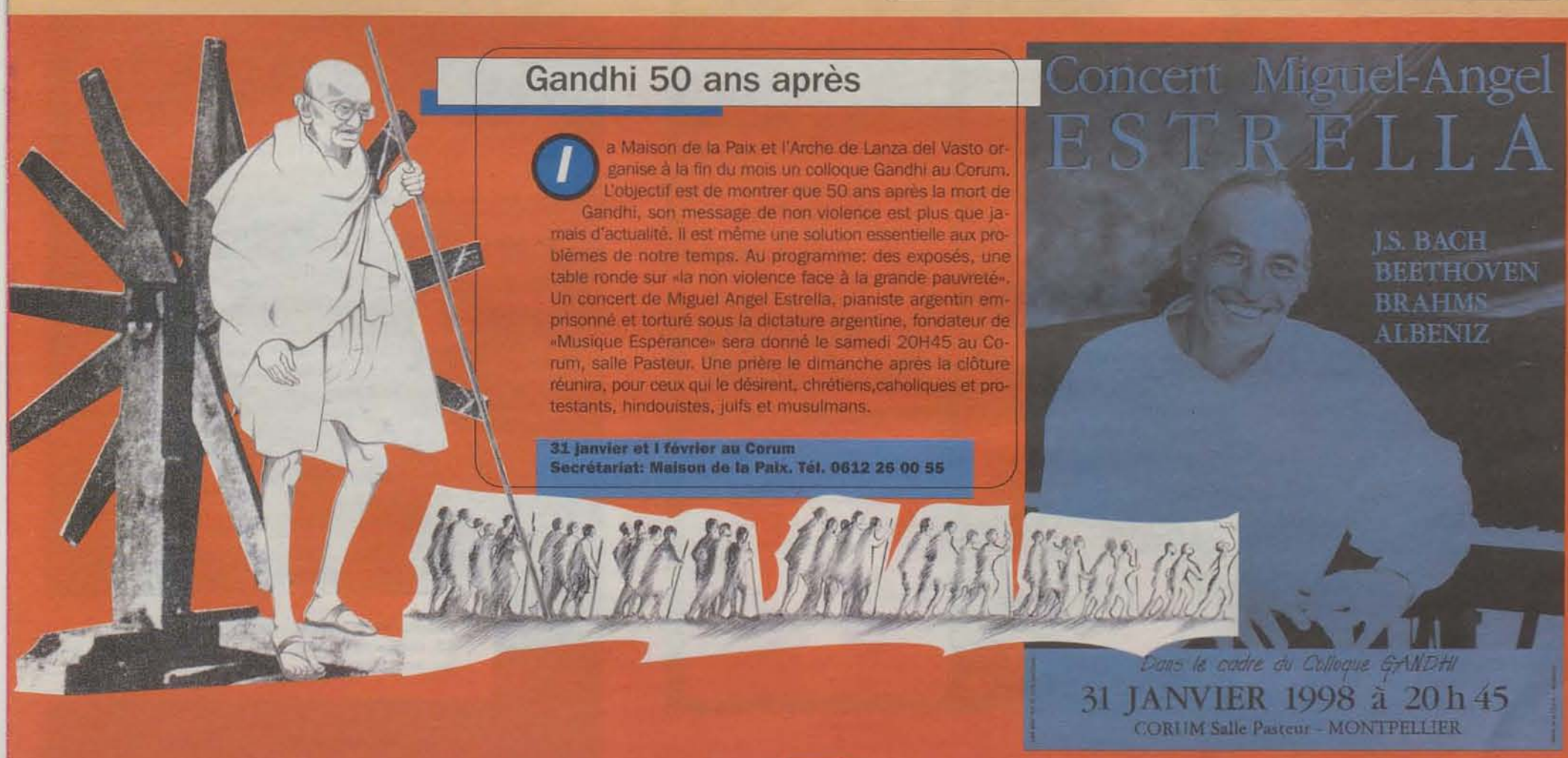

ORCHESTRE

MOZART,BEETHOVEN
Mozart : Le Directeur de théâtre,ouverture ; concerto n°9 en mi bémol "Jeunehomme"
Beethoven:Rhapsodie espagnole pour piano et orchestre
Direction:Friedmann Layer
Piano/Maria Joao Pires
9 janvier,20h30,Opéra Berlioz
Ce concert sera aussi donné en Espagne,à Valence et Barcelone

DI TUCCI,HINDEMITH,SCHUBERT-LISZT-BUSONI
Di Tucci:Création
Hindemith:Mathis le peintre
Schubert-Liszt:Wanderer fantaisie pour piano et orchestre
Liszt-Busoni:Rhapsodie espagnole pour piano et orchestre
Direction:Lucas Pfaff
Piano:Brigitte Engerer
18 janvier,10h45
Opéra Berlioz

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE POULENC.AUBADE POUR PIANO ET 18 INSTRUMENTS
Bloch:Concerto grosso n°1
Blomdalh:Concerto de chambre pour piano,vent et percussion
Debussy:Clair de lune
Korngold:Beaucoup de bruit pour rien

CONCERTS PARALLELES

QUATUOR DE MANHATTAN
Beethoven:Quatuor,op.18,n°2
Berg:Suite lyrique
Schubert:La jeune fille et la mort
22 janvier,à 20h30 salle Molière

FRETWORK
Œuvres de Gibbons,Purcell,Jenkins,Isaac,Byrd,Dun,Ruders,Guy,Nyman
27 janvier à 20h30 salle Molière

TRIO POUR THURNER
Théodore Thurner:trio en ré majeur pour piano,violon et violoncelle;sonate en fa mineur pour piano et violon
7 février à 20h30 salle Molière

JAZZ

SAVANAH MULJIH
Tony Savanah Nuissier est musicien percussionniste,originaire de la Martinique.Son travail s'inscrit dans le domaine du "Roots'n Jazz":ses racines et le jazz étant les éléments fondamentaux de sa personnalité
9 janvier 21h au Jam

PIERRE PALMARINI
Venant du rock et du blues durant la décennie 70 Pierre Palmarini a participé à de nombreuses formations avant de constituer son propre groupe.Celui-ci mixe aussi bien le brésilien que le swing,le jazz que le fusion acoustique et électronique.Pierre Palmarini groupe invite le saxophoniste Jeff Angles.
30 janvier au Jam

CONFERENCES

LES MARDIS DE L'UNIVERSITÉ
21 janvier: "L'interdit " dans l'œuvre d'Assia Djébar,par Mme Jeanne-Marie Clerc,professeur à l'UPV
3 février: "Il était une fois ",par Mme Annie Escuret,vice présidente du conseil d'études et vie universitaire de l'UPV
A 18h30 à la bibliothèque centrale Gutemberg

SÉQUENCES À L'APPUI
Mercredi 25 février : "le plan séquence dans l'histoire du cinéma", par Henri Talvat
A 17h à la médiathèque Fellini

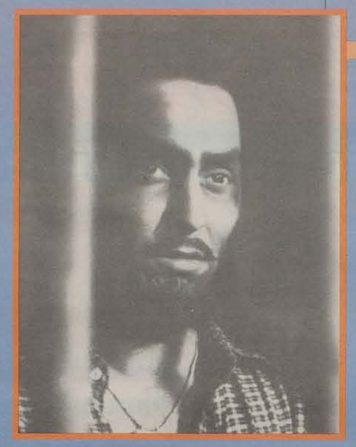

Opéra

Samson et Dalila

L'Opéra de Montpellier fut parmi les premières maisons françaises à représenter Samson et Dalila, que Saint Saëns, mal reçu à Paris, avait du créer à Weimar, en allemand, avec l'aide de Frantz Liszt, en 1877. L'œuvre ne devait entrer qu'en 1892 à l'Opéra de Paris, où elle devint un tube du répertoire et fut jouée 965 fois entre 1892 et 1976. Samson et Dalila n'est plus programmée aujourd'hui qu'occasionnellement, malgré sa place toute particulière dans le genre «grand opéra français»: parfait équilibre de la construction en trois parties, deux actes choraux encadrant le grand duo d'amour central, élégance d'écriture de l'un des compositeurs les plus cultivés de l'histoire de la musique française, intrigue linéaire, souple et efficace. L'Opéra de Montpellier qui s'emploie à mettre en valeur cette partie du patrimoine lyrique, propose cette œuvre en coproduction avec le théâtre des arts de Rouen/Opéra de Normandie, avec Emmanuel Joël pour la direction musicale Noëlle Geny pour les chœurs, Jean-Marc Forêt pour la mise en scène et la chorégraphie.

Samson et Dalila
3 et 5 février à 20 heures, 8 février à 15 heures
Opéra Berlioz / Le Corum
Tel. 04 67 6019 99

Rock

Montpellier Rock

Pour la sixième année la ville de Montpellier propose aux groupes de rock ou de musique actuelle de l'agglomération montpelliéraine de participer à un concours qui permettra à quatre d'entre eux d'enregistrer un disque. Tout groupe peut participer gratuitement si un de ses membres est domicilié dans le district de Montpellier et si le groupe n'a pas signé de contrat avec une maison de disques d'envergure nationale. Chaque groupe doit faire parvenir, au plus tard le 25 février 1998, une cassette comportant deux morceaux de musique à:

la direction des affaires culturelles
19 avenue de Nimes, 34000, Montpellier
Tel. 04 67 02 98 80 ou 04 67 02 98 84

Un jury sélectionnera quatre groupes sur audition des cassettes. Le prix proposé sera l'enregistrement d'un disque édité sous deux formes: une compilation de huit titres et un mini-disc deux titres.

Les concerts du club lyrique

Pour sa onzième saison le club lyrique de Montpellier propose un abonnement pour ses trois concerts qui auront lieu les samedis 17 janvier, 28 mars, et 25 avril à 17 heures. Le club lyrique permet d'entendre et de découvrir des jeunes talents dans des grands airs et duos du répertoire. Des jeunes talents qui font pour certains par la suite des carrières magnifiques. Citons par exemple Nathalie Dessay qui triomphe actuellement dans le monde et qui avait donné son premier concert dans ce cadre.
Au programme:
Federico Gallar, baryton espagnol (qui a déjà chanté plusieurs fois auprès de Placido Domingo), et Alma Lorenc soprano polonaise Evgueniy Alexiev, baryton bulgare et Valérie Galin, mezzo-soprano Laure Grurnière, jeune soprano gardoise et Qui Lin Zhang, mezzo- sopranochinoise Au piano, Bernard Halary

Renseignements: Club Lyrique
Tel. 04 67 64 47 62

La République saisie par le droit ?

La faculté de théologie protestante organise me journée de réflexion sur *«la place de la justice dans la société»* le 31 janvier en liaison avec le journal «Réforme». Dans l'après-midi, des ateliers, des débats, des projections vidéo; à 20H30 une conférence-débat avec Christine Lazerges, député, Antoine Garapon, juge, et Arnaud Leenhart président de l' UIMM. Ce débat sera animé par Jean-Luc Mouton, directeur du journal "Reforme".

Faculté de théologie protestante
13, rue Louis Perrier
Tel. 04 67 04 43 21

La Dispute suivi de Contention

«Chez Marivaux, en 1744, Hermiane et le Prince discutait d'un sujet d'importance : qui de l'homme ou de la femme s'était montré infidèle le premier ? Pour en avoir le cœur net ils décident d'interroger la nature. Reproduction du commencement du monde et la société en une expérience in vivo.
Quatre nouveaux nés des deux sexes, élevés dans la forêt ne se rencontreraient pour la première fois que vers leurs dix huit ans. Et se révélaient porteurs de tous les démons habituels: narcissisme, jalousie, inconstance. Quelle question récréative s'exclamait Didier- Georges Galiby en 1996, et il imaginait, hors de toute innocence, ce qui se tramait entre Hermiane et le Prince, les éternels malentendus entre hommes et femmes, et l'enjeu ambigu et totalitaire de leur expérience. Il y a dix ans que Stanislas Nordey a monté La Dispute pour la première fois. Il l'a retravailler en 1992. La pièce de Didier-Georges Galiby, Contention, prolongeant Marivaux à la hauteur de l'homme d'aujourd'hui, est une excellente provocation à la revisiter sous d'autres lumières.« (Anne Laurent).

La Dispute,
suivi de Contention
du 21 au 31 janvier
à l'Opéra Berlioz / Le Corum
Tel. 04 67 6019 99

Théâtre

L'Histoires de France

Ces histoires insolentes, ou tendres, faites de bruit et de murmures, de fureur et d'intimité sont celles d'une génération: celle qui fête aujourd'hui son demi siècle. L'allée de leur naissance s'ouvrait le premier festival de Cannes, Robic remportait le Tour de France, et les grandes grèves de mineurs était réprimées sans état d'âme par un ministre de l'intérieur socialiste. Ils commençaient, à prendre le chemin de l'école quand Mendès-France conclut la paix en Indochine. Certains d'entre eux se rappellent encore le verre de lait qu'il fallait boire tous les jours même si l'on n'aimait pas le lait. Lorsque De Gaulle est revenu au pouvoir, ils avaient dix ans, la question algérienne rongeait le pays. Gérard Philipe disparaissait en pleine gloire, comme Cerdan, comme Camus. Voilà qu'ils se mettaient eux aussi à parler de politique tout en échangeant des 45 tours, au temps des premières amours, des premières Maisons de la Culture. Ils ont eu vingt ans en 1968. Un demi siècle est passé. Comme tout le monde ils ont vu la grande histoire produire quelques mythes et leur cortège de déceptions. Mais ce n'est pas d'elle qu'il s'agit, car ils ne sont pas historiens: plutôt des rêves et des révoltes qu'elle a pu susciter, des souvenirs qu'elle a pu leur laisser, des inflexions qu'elle a pu imprimer.

Histoires de France
de Michel Deutsch et Georges Lavaudant
Mise en scène: Georges Lavaudant
Du 14 au 18 janvier à l'opéra-comédie
Tel. 04 67 60 05 45

LE CABARET MODERNE

Le premier Cabaret Moderne du Théâtre Iséion en novembre dernier a eu un vif retentissement auprès d'un public varié. le principe de ce spectacle : une soirée multi-arts, 50 artistes et techniciens engagés, un espace scénographique original et une organisation solide pour le plaisir de tous.
Les créations se mêlent, se mettent en mouvement. Les intervenants anglais, suédois, ou d'ailleurs emmènent les spectateurs au cœur de la scène pour peupler ce monde imaginaire.
16-17 janvier
Théâtre Iséion. 18 rue Fouques
Tel. 04.67.58.38.15.

«Deux» : rire et bilboquet

Deux talents réunis pour deux semaines au théâtre de la Plume: Ezec le Floc'h, jongleur au bilboquet, et Félicien le magicien, manipulateur du rire. Une chaude douche de lumière fait briller son crâne. Sérieux, concentré, l'objet et lui ne font qu'un. Mais la boule l'entraîne dans une chorégraphie inédite. Le bilboquet se rebelle. Il se déforme, prend vie, fait perdre la boule à ce personnage rigoureux et méticuleux confronté à ses peurs et ses faiblesses, qui se retrouve dans des situations aussi ridicules qu'imprévues. Félicien le magicien, son complice pour ce spectacle, joue les princes de la catastrophe...Rire assuré !

Théâtre de la plume
du 14 au 24 janvier, les mercredis, vendredis, et samedis à 20H45
Tel. 04 67 58 73 78

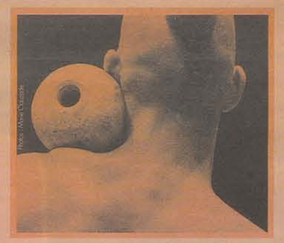

THEATRE

LA FERME DES ANIMAUX
Ecrit explicitement par Georges Orwel contre Staline,"La ferme des animaux" est un violent réquisitoire contre le totalitarisme sous toutes ses formes.C'est la première adaptation en français du texte couramment monté sur les scènes Londoniennes.
29 janvier à 14h30
30-31 janvier à 21h
Théâtre Jean Vilar
Tél:0467 40 41 39

L'ERU SOLAIRE
Par la compagnie Ohé-Théatre sur un texte "Odebleiz"
6 février à 21h
Théâtre Jean Vilar

VIDEO A LA MEDIATHEQUE FELLINI

LOUIS BUNUEL AU MEXIQUE
13 janvier à 15h : Los Olvidados
15 jan. à 15h : Les Hauts du Hurlevent
16 janvier à 15h : La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz

DRACULA LE VAMPIRE DE CES DAMES
Nosfératu le vampire de F.W Murnau : 20 janvier à 15h
Un vampire au paradis de A.Bahloul: 22 janvier à 15h
Dracula de F.F Coppola : 23 janvier à 16h

UN DE L'ESTAQUE OU LE PARCOURS DE ROBERT GUEDIGUIAN
Dernier été : 27 janvier à 15h
Rouge Midi : 27 janvier à 17h
Ki lo sa : 28 janvier à 15h
Dieu vomit les tièdes :28 janvier à 17h
L'argent fait le bonheur : 29 janvier à 15h
A la vie à la mort : 29 janvier à 17h

LOUIS JOUVET D'UN RÔLE À L'AUTRE
Les bas-fonds de J.Renoir : 3 février à 15h
Volpone de M.Tourneur : 5 février à 15h
Un revenant de Christian-Jacques : 6 février à 15h

LES SAMEDIS A LA MEDIATHEQUE J.J ROUSSEAU

17 JANVIER :
Kafka, de Steven Soderberh
24 JANVIER :
Le rendez-vous des quais ,de Paul Carpita
31 JANVIER :
Docteur Petiot ,de C.de Chalonge

CONCERT

M.C SOLAAR
Au Zénith à 20h30

SALON

SALON DE L'ÉTUDIANT
DU 22 AU 24 JANVIER AU CORUM
Coup de projecteur sur les rapports écoles-entreprises

HÉLIOS
Le salon du tourisme et de la mer
Du 30 janvier au 2 février au parc des expositions

Hip-Hop

L'Esprit Hip-Hop déferle à Montpellier

16 - 24 Janvier

tour de tête

En 1991, le Festival International Montpellier Danse amorçait un premier travail avec la danse hip-hop. La compagnie Doug Elkins a accompagné le jeune groupe Montpelliérain MCR. Ce travail a pris toute son ampleur et sa force lors des rencontres nationales de hip-hop en 1993. Depuis, les compagnies ont continué leur route, ont progressé. Les lieux de danse, les théâtres et centres chorégraphiques ont ouvert leur porte. La danse hip-hop acquiert droit de cité. Danse à Montpellier a donc créé une série de manifestations du 16 au 24 janvier intitulé Hip-Hop Grand Sud.

Hip-Hop Grand Sud c'est une rencontre de danseurs professionnels nationaux et du Sud, venus d'Espagne, d'Italie, de Bordeaux ou de Bastia. Il est en effet aujourd'hui nécessaire de montrer la diversité et la richesse de la danse dans le cadre du mouvement hip-hop, d'en dire les formes inventées ou renouvelées.

Hip-Hop Grand Sud c'est aussi un lieu de contacts et d'échanges entre danseurs professionnels et amateurs des régions du Sud. Ces rencontres prendront corp avec le Tremplin Grand Sud, au cours duquel les groupes amateurs, sélectionnés en septembre dernier, présenteront leur travail chorégraphique, résultat d'ateliers menés avec des danseurs professionnels ; avec le cinéma, avec un film de Jean- Pierre Thorn «Faire Kifer les Anges» qui part à la rencontre des danseurs du mouvement hip-hop, retrace leur parcours, leurs rages, leurs rêves, leurs espoirs, et tente de répondre à la question «d'où vient la beauté sauvage de ce langage des corps inventé sur des cartons à même le sol, et qui passe aujourd'hui de la rue à la scène, bousculant tous les codes de la danse contemporaine ? Hip-Hop Grand Sud, c'est aussi des forums, des spectacles, des master class. C'est un espace de visibilité et de reconnaissance des créateurs dans la cité. Une manière peut-être, de participer pour de vrai à une certaine forme de développement social. Hip-Hop Houra !

Petit abécédaire pour s'initier au Hip-Hop

A comme Afrika Bambaata
Le «père» fondateur du hip-hop dans les années 70 aux U.S.A., il crée la zulu nation dont le mot d'ordre reste la tranformation en énergie positive de la violence des gangs pour en faire naître une nouvelle culture de la rue.

B comme Bonnet
Sur la tête du parfait breaker, il ne sert pas à jouer au lutin ou à faire du ski mais facilite les tours de tête du danseur. Il sert aussi de protection, d'autant que la longueur des cheveux des hip hoppers est réduite à sa plus simple expression.

B comme Basket
L'expression «être bien dans ses baskets» prend ici tout son sens. Permet une bonne assise. Doivent être souples et griffés d'une grande marque pour les branchés look.

C comme coupole
L'une des quatre grandes figures de la danse hip-hop. Illustre la technicité du danseur et ses qualités de fluidité (voir photos).

C comme Crazy Legs
Célèbre danseur du bronx à New-York, inventeur de la figure «la coupole». Un des premiers danseurs professionnels, il fonde le groupe «Rock Steady Crew» dont l'esprit a essaimé au Japon, en Allemagne principalement.

D comme DJ
Surtout prononcez Didji ! Nouvelle star de la musique, ils mixent toute sorte de musique, de l'opéra à la dance, de la musique ethnique au jazz. Ils scratchent avec brio les vinyls, d'un mouvement alterné, en avant, en arrière; peuvent se comparer à un barman de grand hôtel. Tout est dans le dosage du coktail.

D comme Défi
Prenez un groupe de danseurs. Arrive un autre groupe. Ils vont se mettre en rond et de lancent un défi. Qui sera le meilleur techniquement ? Qui aura le plus d'imagination ? Le «vaincu» est gravement blessé dans son égo artistique. Il est, injure suprême: ....»ridicule».

E comme Envolé
Une des quatre grandes figures de la danse hip-hop synonyme de puissance et de souplesse (voir photos).

E comme Entrainement
Maîtriser les figures de la danse hip-hop. nécessite des heures et des heures d'entraînement. Le corps des danseurs hip-hop allie la force, la souplesse du caoutchouc et un sens de l'équilibre à tout épreuve. Sous le spectaculaire et la facilité, une école de vie où la patience, la modestie et la détermination jouent un rôle primordial.

F comme Mr Freeze
danseur français, un des pionniers du hip-hop aux U.S.A.

H comme Hip-Hop
Le Hip-Hop, c'est un mouvement, pas une danse. Ce mouvement est né aux U.S.A. et à New-York, en particulier dans les années 70. Il comprend: le graph, qui illustre les murs des villes (à ne pas confondre avec les tags qui ne sont que des signatures), le rap qui en est l'expression musicale orale, souvent sociale, politique et non dépourvu de poésie, le D'jing, où l'art du mixage musical, concocté par le D'J et la break danse.

S comme Scorpion
L'une des quatre grandes figures de la danse hip-hop. Synonyme de la force, de la puissance (voir photos).

S comme Survêtement
l'uniforme du danseur, avec capuche, c'est plus classe, et griffé grande marque pour les frimeurs.

T comme Tour sur Tête
Une des quatre grandes figures de la danse hip-hop. Synonyme de l'équilibre et de la maîtrise. Pas de truc, il n'y a pas de roulettes sous le bonnet. Ils toument vraiment sur la tête !

V comme Ville
Le hip-hop est un art urbain, un art rebelle, un art de la rue... mais attention, il n'y a pas que des cas sociaux et des défavorisés, même si la break dance est née à New-York sur des cartons étalés sur le trottoir. Les breakers auraient pu créer en salle s'il y en avait eu à leur disposition. Le hip-hop, c'est un vrai mouvement artistique qui s'affirme pleinement et que tous, avec un peu de curiosité, peuvent découvrir.

CASIO ET AYOUA, DEUX JEUNES BREAKERS DE MONTPELLIER NOUS ONT APPORTÉ GRACIEUSEMENT LEUR CONCOURS POUR L'ILLUSTRATION DES QUATRES GRANDES FIGURES DE LA BREAK DANSE. ILS REMERCIENT LE GROUPE AUTHENTIK FORCE DONT ILS DISENT QUE «C'EST UN ESPRIT PLUS QU'UN GROUPE».

Le programme complet de Hip-Hop Grand Sud

CONCERT

STOMY BUGSY
CLOTAIRE K LE PASS
Issu du Ministère Amer tout comme Doc Gynéco et Passi Stomy Bugsy, alias le Prince des Loscars, a façonné son premier album solo, un gangstarap à la française puissant et drôle, empreint de la richesse de ses origines cap verdiennes et sarcelloises. En première partie, Clotaire K le Pass qui tisse une toile rap entre Montpellier et le Liban.
16 janvier - 21h
Salle Victoire 2
Tél: 04 67 47 9100

RENCONTRE D'ARTISTES AMATEURS
Stand'art et la Maison Pour Tous Georges Brassens propose une rencontre d'artistes amateurs autour du hip-hop, mêlant rap, break danse, DJ sur un décor de graffeurs
17 janvier - 15h
Salle Victoire 2
Tél: 04 67 47 9100

CINÉMA

FAIRE KIF LES ANGES
Un film de Jean-Pierre Thorn
Depuis 15 ans, du Bronx aux xx s'est imposé un mouvement artistique rebelle le Hip-Hop qui, à travers «graffs», «rap» et danse permet à toute une jeunesse de dire: «j'existe».
21 janvier- 20h30
Centre Rabelais
Entrée libre, en présence du réalisateur

RENCONTRE

ANIMÉE PAR GENEVIÈVE VINCENT
22 janvier - 18h
Studio Dominique Bagouet, Centre chorégraphique de Montpellier L.R.
Entrée libre

DANSE

HIP-HOP 1
Barcelona Addictos / Revolution / Mamar Choranti / Kopig
22 janvier - 20h30
Opéra Comédie

HIP-HOP 2
Botéga / Trip Poppers / Melting Spot / Art Mouv'
23 janvier - 21h
Théâtre Jean Vilar

HIP-HOP 3
MCR / New Friends / Traction Avant
24 janvier - 20h30
Opéra Comédie

TREMPLIN GRAND SUD
Lunion / Greemlins / Freestyle / Les Almores / Progres / Rap Time / Latitude Sud / Original Breaker / Décontraction Direct / Asia Posse
24 janvier - de 15h à 17h30
Théâtre Jean Vilar - Entrée libre